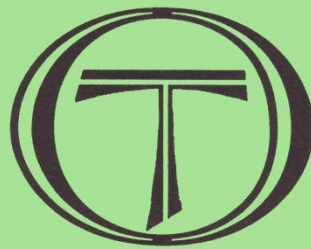


CAHIERS DE SPIRITUALITÉ CAPUCINE – N° 5

Viktrizius Veith

# Le Chapitre local



**Viktrizius Veith**

**Le Chapitre de communauté chez les Capucins**

**Expériences, réflexions, orientations**

**Un instrument pour sa mise en œuvre et son développement**

Original allemand : Das Hauskapitel im Orden der Minderen Brüder Kapuziner. Erfahrungen - Überlegungen - Wegweisungen, Eine Hilfe für die praktische Gestaltung der Hauskapitel, Rome, 1993, 118 p.

Traduction italienne d'Ermanno PONZALLI : Il capitolo locale. Esperienze, riflessioni e orientamenti delle fraternita' cappuccine, Edizioni Dehoniane, Bologna, 1993, 104 p.

Adaptation française, APEF, 1996

## Introduction

Deux raisons principales m'ont poussé à mener à terme et à publier cette étude sur le chapitre local. Premièrement, la conviction personnelle selon laquelle, dans le contexte actuel de l'Ordre, le chapitre local constitue un instrument privilégié et irremplaçable du renouvellement et de la revitalisation des fraternités. Deuxièmement, beaucoup de frères dans l'Ordre, particulièrement les ministres provinciaux de cultures et de pays différents, ont demandé un instrument pratique pour la mise en œuvre du chapitre local.

Depuis le chapitre général de 1968, dans les constitutions des Capucins, on parle du chapitre local et on recommande aux frères de le célébrer fréquemment. Toutefois, nous devons reconnaître sincèrement que, même vingt-cinq ans après le renouvellement, le chapitre local n'est pas devenu un exercice habituel dans toutes les fraternités. Certains frères n'ont pas encore découvert cette nouveauté et la grâce qu'elle recèle pour la vie des frères mineurs capucins.

Le ministre général et les définiteurs généraux ont toujours insisté, lors de leurs visites pastorales et fraternelles dans les diverses circonscriptions de l'Ordre, sur la nécessité du chapitre local. Ils sont convaincus, comme frère Lazzaro Iriarte, qu'on peut reconnaître qu'une province est prête ou non à se renouveler au fait qu'elle tient ou non le chapitre local. Le chapitre local fraternel, dans les différentes fraternités, est vraiment le moment essentiel de la visite pastorale. À vrai dire<sup>(3)</sup>, ce problème revient constamment dans les lettres circulaires du ministre général. Certes, nous connaissons bien les multiples difficultés qu'il faut surmonter, mais nous sommes tellement convaincus des effets positifs du chapitre local sur la vie des frères, que nous désirons redire avec les supérieurs majeurs et locaux qu'il faut faire tout son possible pour qu'il devienne une habitude normale dans les fraternités. Dans la lettre-programme du 2 février 1989 la célébration du chapitre local est expressément demandée. On affirme : « *Le chapitre local est le lieu et l'instrument essentiel de la vie fraternelle. Il devra être promu et amélioré, en s'appuyant sur l'expérience et les suggestions d'une saine psychologie* »<sup>1</sup>.

À plusieurs reprises les frères ont exprimé le souhait que soit élaborée une sorte de « Directoire » pour la célébration et la conduite du chapitre local, à la manière de celui proposé par l'Ordre des Frères Mineurs Conventuels lors de leur chapitre extraordinaire d'Assise en 1981 (publié à Rome en 1982). Pour répondre à ce désir des frères, le définitoire général a appuyé l'idée d'élaborer un « *instrument pour la conduite pratique du chapitre local* ». Fidèles à la devise de la lettre-programme (« Passer aux actes »), après bien des encouragements écrits ou oraux, nous avons voulu passer concrètement à l'acte. Peu à peu, durant plusieurs années, j'ai pris conseil des frères définiteurs généraux et de quelques autres, jusqu'à ce que je me sois décidé à faire imprimer ce document.

Le présent fascicule n'est pas un directoire officiel de l'Ordre. Il reflète seulement les idées de son auteur. Certes, à la base il y a l'expérience d'un frère qui, depuis 1968, a toujours vécu dans des fraternités qui célébraient régulièrement le chapitre local. Je suis pourtant bien conscient des limites de ce fascicule. Je n'ai nullement la prétention d'avoir découvert un modèle valable de chapitre local adapté à toutes les provinces et maisons de l'Ordre. Même si c'était le

---

<sup>1</sup> Anal. O.F.M. Cap. 105 (1989) 55.

cas, il faudrait certainement, dans la manière de structurer le chapitre local, rester attentif aux situations culturelles et personnelles de chacune des fraternités. En chaque situation, il faut trouver la manière appropriée de célébrer le chapitre<sup>(4)</sup> local, en harmonie avec la pluriformité et l'inculturation bien comprises du charisme de notre Ordre. Le présent fascicule veut et ne peut être vraiment qu'un instrument.

De tout cœur je remercie tous les frères qui m'ont aidé à mener à terme ce travail. Je mentionne particulièrement les frères Eustace McSweeney et Jeromino Bormida, définiteurs généraux. Ils m'ont présenté un riche matériau venant de leur zone linguistique et culturelle. Je dois encore bien des suggestions au frère Giovanni Salonia (Ministre provincial de Syracuse) et au frère Raphaël Grolimund (Suisse). Je me garderai évidemment d'oublier frère Flavio Carraro, ministre général de l'Ordre, qui n'a cessé de m'encourager et de me pousser à publier ce livret.

La bibliographie donnée à la fin du fascicule ne mentionne que les œuvres principales qui m'ont fourni idées et suggestions.

En annexes, j'ai inclus deux textes qui regardent directement le chapitre local. Le premier (Appendice I) traite du sujet difficile de la correction fraternelle dans le contexte du chapitre local ; le second (Appendice II) parle de la révision de vie faite ensemble dans le contexte du chapitre local.

*Rome, Pâques 1993.*

Viktrizius Veith<sup>(5)</sup>

# Première Partie

## LE CHAPITRE LOCAL

### UNE NOUVEAUTÉ DANS L'ORDRE DES CAPUCINS

#### 1. Première description de la signification du chapitre local : Constitutions, n° 142

Qui connaît l'histoire du monachisme et de l'Ordre franciscain est surpris de constater que l'institution du chapitre local n'apparaît dans notre législation qu'après le Concile Vatican II. Ce n'est pas ici le lieu de se demander pourquoi cette institution ne se trouve pas auparavant dans notre Ordre, alors que dans l'Ordre franciscain, il existe une longue tradition de Chapitres généraux, de Chapitres provinciaux, de Chapitres des nattes et de Chapitres des coupes. Bien avant que n'apparaissent les Capucins on trouve des traces du chapitre local chez les Conventuels. C'est pourtant le renouvellement de la vie et des constitutions de notre Ordre voulu par le Concile Vatican II qui a attiré l'attention des Capucins sur le chapitre local. Dans le contexte du Chapitre VII des constitutions « Du gouvernement de l'Ordre » apparaît à l'article 6 : « Du gouvernement local », au n° 142, *une première description significative du chapitre local*. En voici le texte :

- 1- Le chapitre local est composé de tous les frères profès.
- 2- Dans le chapitre se manifeste bien l'obéissance d'amour<sup>(7)</sup> caractéristique de notre fraternité, par laquelle les frères se mettent au service les uns des autres. Là aussi peut s'exprimer la créativité de chacun et les dons personnels se déployer pour le bien de tous.
- 3- Le rôle du chapitre local, sous la direction du gardien, est d'affermir l'esprit fraternel, de promouvoir le sens du bien commun chez tous les frères. Ce chapitre favorise aussi le dialogue en tout ce qui touche la vie fraternelle : générosité dans la prière, fidélité à la pauvreté, encouragement fraternel pour la formation, recherche ensemble de la volonté de Dieu.
- 4- On célébrera souvent le chapitre local au cours de l'année. Les supérieurs majeurs le recommanderont fortement et viendront parfois l'animer eux-mêmes.
- 5- Les supérieurs ne se contenteront pas d'informer les frères : ils les consulteront aussi de manière appropriée sur les questions à traiter en chapitre.
- 6- À ce chapitre local, les votes restent consultatifs, sauf sur les points pour lesquels le droit universel ou le droit propre en décide autrement.
- 7- Seuls les frères profès perpétuels participent aux élections et donnent leur suffrage pour l'admission des frères à la profession, conformément aux constitutions.

## **2. Les fonctions concrètes attribuées au chapitre local**

Le sens et l'importance du chapitre local ne résultent pas seulement de ces affirmations fondamentales du n°142, mais encore de ce qui est souligné dans bien d'autres numéros des constitutions. Voici ce qui est concrètement attribué au chapitre local :

50, 4 : fixer l'horaire de la fraternité ;

53, 3-4 : fixer le temps de la prière dans les fraternités ; s'interroger sur l'oraison des frères en commun et personnelle ;

57, 2 : Maintenir le climat de prière et de recueillement dans nos fraternités ;(8)

60, 1 : la manière d'observer la pauvreté ;

67, 4 : réfléchir et discuter sur les biens qui ne sont pas nécessaires ;

67, 5 : de l'usage correct des biens ;

69, 2 : le supérieur local consulte le chapitre au sujet des constructions ;

71, 4 : les économes et les supérieurs locaux rendent compte des finances au chapitre local ;

89, 3 : consentement du chapitre local pour la participation temporaire de laïcs à notre vie ;

141, 4 : le chapitre local doit déterminer qui dirige la fraternité en l'absence du gardien et du vicaire ;

160, 4 : le chapitre local examine les déficiences et manquements de la fraternité et y remédie.

## **3. Affirmations des conseils pléniers de l'Ordre**

Les CPO soulignent eux aussi l'importance du chapitre local pour une vie capucine renouvelée selon l'esprit de l'Évangile, de saint François et du Concile Vatican II :

CPO I, 24 : participation active des jeunes au chapitre local ; CPO 1, 43-44 : importance pour la vie fraternelle ; CPO I, 45 : il est l'expression de «l'obéissance d'amour» ;

CPO I, 60-61 : il doit prendre les décisions sur la pauvreté et l'usage des biens et corriger les abus contre la pauvreté ;

CPO II, 34 : lieu d'interpellation sur la prière ;

CPO II, 38 : fixe les temps et les modalités des célébrations liturgiques ;

CPO IV, 51 : le chapitre local comme moyen de discernement au sujet des travaux ;

CPO IV, 74-75 : le chapitre local comme moyen de formation permanente ; (9)

CPO V, 23 : les chapitres locaux devraient être fréquents et bien préparés, y compris par l'usage de la dynamique de groupe.

#### 4. Les raisons qui ont poussé l'Ordre à introduire le chapitre local dans notre législation

On peut se demander ce qui a poussé les capitulaires du chapitre général de 1968 à introduire cette nouveauté dans nos constitutions. Est-ce dû seulement à la demande des documents du Concile et au renouvellement post-conciliaire de l'Église ?<sup>2</sup>

Il y a eu aussi des raisons internes aussi bien théologiques qu'anthropologiques. Le retour à l'Évangile et à la volonté première du fondateur ont orienté le regard vers des aspects nouveaux de la vie de l'Ordre qui avaient jusque-là été laissés de côté.

Je voudrais maintenant mentionner brièvement six de ces aspects, parce qu'ils nous aideront à mieux comprendre le chapitre local.

##### 4.1. Dignité et liberté de l'homme

La conscience de la dignité unique de l'homme et de sa liberté s'est développée dans l'Église comme dans la société. Les Pères conciliaires sont convaincus que « *l'obéissance religieuse, loin de diminuer la dignité de la personne humaine, la conduit à sa maturité en faisant grandir la liberté des enfants de Dieu ... Qu'ils (les supérieurs) gouvernent comme des enfants de Dieu ceux qui leur sont soumis, avec le respect dû à la personne humaine et, stimulant leur soumission volontaire, ils amèneront les religieux à la collaboration par une obéissance responsable et active tant dans l'accomplissement de leur tâche que dans les initiatives à prendre. Ils les écouteront donc volontiers, susciteront leur(10) effort commun pour le bien de l'institut et de l'Église, usant toutefois de leur autorité quand il faut décider et commander ce qui doit être fait.* »<sup>3</sup>

##### 4.2. Évaluation positive des charismes

Ce qui est dit de manière générale pour les membres de l'Église vaut sûrement aussi pour les religieux : « *Le même Esprit Saint ... distribue parmi les fidèles de tous ordres, répartissant ses dons à son gré en chacun* » (1 Co 12, 11), les grâces spéciales, qui les rendent aptes et disponibles pour assumer les diverses charges et offices utiles au renouvellement et au développement de l'Église, suivant ce qu'il est dit : « *C'est toujours pour le bien commun que le don de l'Esprit se manifeste dans un homme* » (1 Co 12, 7). Ces grâces, des plus éclatantes aux plus simples et aux plus largement diffusées, doivent être reçues avec action de grâce et apporter consolation, étant avant tout ajustées aux nécessités de l'Église et destinées à y répondre »<sup>4</sup>. Les charismes appartiennent à la structure de l'Église de Jésus-Christ. Ils ne sont pas limités aux laïcs par opposition à la hiérarchie, ni aux religieux, par opposition aux autres hommes.

---

<sup>2</sup> Cf LG ch. 6; PC 2,4,14,15 ; Motu proprio *Ecclesiae sanctae* (1966) ; Exhortation apostolique *Evangelica testificatio* (1971).

<sup>3</sup> PC 14

<sup>4</sup> LG 12

### **4.3. Comme disciples du Christ, nous voulons être un ordre de frères**

François était profondément convaincu de la parole de Jésus rappelant à ses disciples qu'il existe un seul Seigneur, un seul Maître et un seul Guide et que tous ceux qui le suivent sont frères (Mt 23, 8). En quelque lieu que se trouvent les frères ils doivent se comporter l'un envers l'autre de cette nouvelle manière. En raison d'une même vocation, les frères doivent être égaux entre eux. Le fait d'être frère doit trouver sa manifestation, non seulement dans les relations quotidiennes, dans les conversations et dans l'échange d'expériences, mais aussi et par-dessus tout lors des difficultés de la vie commune, lors des maladies et lors des(11) crises de vocation. De fréquentes rencontres fraternelles doivent exprimer cette fraternité. François était convaincu que Dieu peut communiquer son Esprit Saint à tous les frères, que Dieu manifeste sa volonté, non seulement au moyen des supérieurs et des frères instruits, mais aussi au moyen des frères simples et ignorants. Et voilà pourquoi, très souvent, il les réunissait et leur demandait conseil<sup>5</sup>. Et il était prêt à reconnaître les suggestions de Dieu dans la parole de chaque frère. Une telle attitude constitue une condition essentielle pour la compréhension du chapitre local.

### **4.4. Le pouvoir de s'exprimer et le pouvoir de demander, la responsabilité et la co-responsabilité appartiennent à l'essence de l'homme**

L'anthropologie chrétienne affirme que l'homme est essentiellement un être de relation. Il ne peut croître et atteindre sa maturité de personne qu'à travers un processus constant d'expression et de réponse, qu'à travers un vivant échange avec les autres hommes. Demande et réponse, communication et interaction, discussion et compromis, recherche commune de solutions, autant de réalités essentielles à toute relation humaine. Ceci vaut aussi pour les communautés religieuses. Responsabilité, co-responsabilité et obéissance digne d'un homme ne peuvent se développer que là où cette structure de dialogue est respectée.

### **4.5. L'idée démocratique**

Dans les dernières décennies elle a pénétré toujours plus profondément dans les milieux ecclésiaux et religieux. La constitution pastorale du Concile Vatican II sur l'Église dans le monde de ce temps<sup>6</sup> espère que, pour ce qui est du «vivre ensemble», les comportements des chrétiens puissent constituer un modèle. Grâce à eux, on doit pouvoir comprendre comment autorité et liberté, initiative personnelle et engagement(12) solidaire, unité en vue d'une action efficace et pluriformité fructueuse peuvent se compléter l'une l'autre pour le bien de toute la société<sup>7</sup>. La manière d'être de la société démocratique informe toujours plus la pensée et le comportement des frères capucins. Cela n'est pas sans effets sur la manière de concevoir et de pratiquer l'obéissance, sur les formes de la vie fraternelle, sur la façon de prendre part aux décisions dans la fraternité locale et provinciale. Comparées aux temps passés les structures de décisions ont pris un poids assez important. Ceci se reflète dans l'institution des «Conseils», «Commissions» et «Chapitres» de diverses espèces (chapitre de fraternité, chapitre d'affaires, chapitre des nattes, chapitre provincial extraordinaire).

---

<sup>5</sup> Cf. 1C 30-39

<sup>6</sup> GS 31, 73, 75

<sup>7</sup> Paul VI, Exhortation apostolique *Evangelica Testificatio* (1971) 25-27



#### **4.6. La fraternité est vraiment vivante lorsque chaque frère peut développer sa spontanéité, sa créativité et son affectivité**

La psychologie moderne montre qu'une communauté humaine (famille, association, institut religieux) est vivante si elle garantit à chacun de ses membres l'espace nécessaire et si les exigences fondamentales de l'homme - affectivité, spontanéité, créativité, jeu et besoin d'activité physique - peuvent, en harmonie avec les autres, trouver une réalisation satisfaisante. Lorsque ce n'est pas possible dans le contexte de la communauté de vie, on aboutit à l'atrophie psychique ou à des compensations hors de la communauté. Celui qui, dans la communauté, ne peut pas exprimer la richesse de ses capacités et de ses dons au bénéfice de toute la communauté, ne pourra jamais devenir une «pierre vivante» dans la construction de la communauté. Spécialement pour les petites communautés de la famille et de la fraternité religieuse, il est important que ces exigences premières de l'homme trouvent une réalisation adéquate. À cause de cela, le chapitre local peut être considéré comme un lieu privilégié pour le développement des potentialités affectives, de spontanéité et de créativité des frères.(13)

## Deuxième Partie

# EXPÉRIENCES ET DIFFICULTÉS

### 1. Expériences de caractère général

Il n'a pas été facile, depuis le chapitre général de 1968, de faire du chapitre local une pratique habituelle de l'Ordre. Et le processus pour l'introduire effectivement est encore en cours. Il est donc difficile d'avancer un jugement qui ait une validité générale au sujet de la réception du chapitre local dans les différentes provinces et aires. On peut cependant rappeler quelques-unes des expériences qui proviennent de diverses circonscriptions et milieux culturels.

- 1) Après vingt-cinq ans de renouvellement il n'y a que quelques provinces qui pratiquent régulièrement le chapitre local dans presque toutes les fraternités. Beaucoup de supérieurs majeurs dans leurs rapports de mi-triennat doivent avouer que, malgré des efforts poursuivis d'année en année, le chapitre local n'a encore sa place que dans quelques fraternités de formation et dans les plus grandes fraternités.
- 2) Beaucoup de fraternités, spécialement les plus petites, n'ont encore jamais tenu un chapitre local. Le nombre réduit des frères, les préjugés et incompréhensions sur le sens et le but du chapitre local, les blocages psychologiques, des occupations trop importantes et d'autres(15) raisons empêchent que ces frères se réunissent pour le chapitre local. Quelques fraternités ont de fait au début, essayé, mais ont dû constater avec résignation, que « *compte-tenu de la présente composition de notre fraternité il est impossible de tenir le chapitre local et qu'il est donc mieux de ne pas le faire* ».
- 3) La fréquence et les modalités du chapitre local sont assez différentes. Il y a des fraternités qui le célèbrent chaque semaine, d'autres chaque mois ; la plupart le tiennent tous les deux ou trois mois.
- 4) Aussi pour la durée du chapitre local il existe une grande variété. Il existe des fraternités qui en une heure arrivent à traiter tous les problèmes ; d'autres durent une journée entière, prenant un temps suffisant pour chacune de ses étapes ... la plupart des fraternités prennent deux heures le matin ou l'après-midi.
- 5) En faisant retour sur la période 1969-1993, on peut constater que beaucoup de frères n'étaient pas habitués à avoir ensemble un dialogue ouvert, à se manifester l'un à l'autre leurs propres nécessités. Dans la formation qu'on donnait dans l'Ordre à cette époque on accordait peu d'importance au dialogue fraternel. Beaucoup de frères, en raison de la formation reçue, étaient habitués

à ce que dans la fraternité les supérieurs disposent de tout et règlent tout. Pour bien des frères la recherche commune de la volonté de Dieu était chose toute neuve.

- 6) En beaucoup de fraternités il y a des frères blessés et amers, qui souvent se replient sur eux-mêmes. Pour de tels frères les chapitres locaux sont un poids psychologique et une source de graves inconvénients spirituels. Durant le chapitre local, ils peuvent manifester toutes les souffrances, les préjugés et traumatismes qui influencent ou déterminent la vie commune quotidienne des frères. Un chapitre local pourra rarement vaincre et guérir ces blessures et amertumes.
- 7) En de nombreux chapitres locaux on ne parle que des questions matérielles et économiques de la fraternité. À la longue, cela devient ennuyeux. Tous ne s'intéressent pas à ces problèmes d'ordre plutôt(16) matériel. Et comme on parle trop peu de la dimension spirituelle de la vie commune, bien des frères sont déçus par la forme des chapitres dont ils ont l'expérience.
- 8) Les modérateurs du chapitre ont rarement été formés à leur charge. Cela conduit nécessairement à des difficultés et des frustrations. L'intérêt, l'engagement et la motivation pour le chapitre local diminuent dès que le chapitre local est mal conduit.
- 9) Bien des supérieurs locaux ne sont pas préparés à cette tâche. Ils ont donc peur de tenir le chapitre local, parce qu'au cours de celui-ci, ils sont souvent critiqués et attaqués par quelques confrères qui donnent libre cours à leur mécontentement.
- 10) Bien des frères mettent trop d'espoirs dans le chapitre local. Pour eux la fonction délibérative que les constitutions attribuent au chapitre local est insuffisante. Le chapitre local selon eux devrait aussi pouvoir prendre des décisions obligatoires. A cause de cela bien des frères ont l'impression que, dans le chapitre local, on parle trop et on agit trop peu.

## 2. Expériences positives

- 1) On peut constater avec joie et satisfaction que de nombreux supérieurs majeurs en Amérique du Nord et du Sud, comme en Europe, ont consacré une attention particulière au chapitre local avec des initiatives efficaces et adaptées à l'objectif. Ils ne se sont pas contentés de constater les difficultés du chapitre local, mais ils ont aidé les frères à les dépasser avec des initiatives appropriées. Ils ont trouvé ainsi des formes et des modalités adaptées à un fructueux développement du chapitre local.

Nous voudrions rappeler brièvement (et exhorter à imiter) quelques-unes de ces initiatives :

- le chapitre local comme thème spécial à traiter durant la visite canonique ;(17)
- le chapitre local comme thème spécial à traiter durant le chapitre provincial ;

- élaboration d'un programme annuel pour toutes les fraternités ;
  - formation régulière des supérieurs locaux à leur charge d'animateur du chapitre local ;
  - élaboration d'instruments pour la célébration du chapitre local ;
  - il y a encore des provinces dans lesquelles le provincial réunit tous les supérieurs locaux pour traiter avec eux explicitement et en détail le problème : « *Comment faire pour que dans ma fraternité on arrive à avoir un bon chapitre local ?* »
- 2) Beaucoup de fraternités de l'Ordre ont fait l'expérience pratique des enseignements de la psychologie de groupe :
- la rencontre répétée et régulière renforce la fraternité à l'intérieur et à l'extérieur ;
  - le bénéfice qu'en retire le groupe dépasse largement l'effort consenti ;
  - quand les frères se rencontrent régulièrement en chapitre local, il s'établit un « effet d'apprentissage » : avec le temps, le dialogue devient plus concret et ouvert, la participation au dialogue lui-même devient toujours plus intense ;
  - donner plus de place à la réflexion commune et à la décision commune accroît le sens des responsabilités dans la fraternité ;
  - la disponibilité (la disposition ou la capacité n.d.c.) à écouter comme à exprimer ses propres opinions augmente ;
  - les relations de l'individu à la communauté sont activées ; l'individualisme et l'égoïsme sont progressivement dépassés ;
  - être informé des exigences de la communauté et des activités des autres frères aide à porter les préoccupations des autres et à répondre à leurs besoins.
- 3) Un chapitre local réussi a un effet positif sur toute la vie de la fraternité. Le dialogue commencé durant le chapitre se poursuit ensuite et(18) crée des points de contact ou des amorces pour le dialogue en dehors du chapitre lui-même. L'atmosphère détendue du chapitre continue d'influencer la prière commune, le repas ensemble, la récréation fraternelle.
- 4) L'expérience a montré que des fraternités qui, malgré des débuts difficiles, ont continué à célébrer le chapitre, se sont unies plus étroitement tant humainement que spirituellement. Le chapitre local est devenu un moment dont les frères ne peuvent plus se passer pour ce qui regarde leur vie capucine. S'ils sont ensuite nommés dans une communauté où le chapitre ne se fait pas, ils perçoivent comme un grand manque.
- 5) Les chapitres ont parfois l'effet d'« orages qui purifient » : l'atmosphère détendue, une sage direction, le « retour en arrière » (feed-back) fraternel, concret, bienveillant, constructif, contribuent à faire fondre les blocs existant entre des frères ou des groupes de frères, à réduire les tensions, à trouver des solutions et voies positives, et à passer des émotions à un plan plus objectif.
- 6) L'expérience montre encore que si un ministre provincial élabore, avec son définitoire et les supérieurs locaux, un programme et une méthode pour l'organisation du chapitre,

alors un authentique et profond processus de formation se développe dans la province. Le chapitre devient ainsi un moyen privilégié de formation permanente. Sensibilisation, motivation, entraînement des modérateurs et des supérieurs locaux sont indispensables à la réussite du chapitre local.

- 7) La motivation et l'intérêt pour le chapitre grandissent d'autant plus qu'on a mieux cerné les préoccupations et les questions traitées. Les frères expérimentent avec plaisir que les chapitres les plus beaux et les mieux réussis ont été ceux qu'ils attendaient avec le plus d'inquiétude et une certaine anxiété. Le chapitre a été un « succès » justement parce qu'on y a traité des véritables problèmes des frères.(19)

### 3. Les difficultés et leurs causes

Puisque nous désirons que le chapitre devienne vraiment une institution qui porte fruit, nous voulons aussi prendre conscience de manière claire et objective des difficultés apparues dans les années écoulées et voir quelles en ont été les raisons. Certains dangers peuvent être évités, des difficultés peuvent être surmontées, grâce à des mesures et des méthodes adéquates.

1. Dans certaines fraternités le chapitre fait apparaître en plein jour tensions et divisions ouvertes ou latentes entre frères ou entre groupes : jeunes et vieux, pré-conciliaires et post-conciliaires, laïcs et prêtres.
2. Des frères sont déjà tellement « étrangers » à la vie de l'Ordre qu'ils se sont fait une vie capucine plus ou moins « privée ». Pour eux l'introduction du chapitre local a été quelque chose de superflu et dénué de sens. Celui qui n'accepte pas et ne veut pas comprendre la signification du chapitre local n'y voit dans le meilleur des cas qu'un devoir à accomplir. Toute motivation pour une collaboration positive et constructive est absente. Rapidement et facilement on se sent déchargé d'y participer. Des frères y manquent toujours : ils trouvent des bonnes raisons pour s'absenter.
3. Des frères se contentent d'une simple présence physique ... d'où le silence. Ce sont toujours les mêmes qui parlent. La présence d'un modérateur habile est nécessaire pour stimuler les « silencieux » à parler et les « bavards » à écouter.
4. Les anciens ont plus de difficulté que les jeunes avec le chapitre local ; en général ces derniers en attendent davantage. Les jeunes ont souvent une meilleure pratique des procédés de la dynamique de groupe, mais les anciens peuvent apporter leur expérience plus grande de la vie et de l'Ordre.(20)
5. Les frères laïcs sont parfois moins intéressés et impliqués que les frères prêtres qui sont plus habitués au langage et aux décisions communautaires. Les frères « savants », avec leur parler compliqué, oublient parfois ceux qui n'ont pas une formation philosophico-théologique spécialisée. Il n'est pas rare que la « tutelle cléricale », courante dans l'Église et la société, se manifeste aussi dans nos fraternités.
6. Des difficultés sont dues à des chapitres locaux trop fréquents ou trop rares. Les constitutions ne donnent à ce sujet qu'une indication générale : « *On célébrera souvent le chapitre local au cours de l'année. Les supérieurs majeurs le recommanderont*

*fortement et viendront parfois l'animer eux-mêmes »* (Const. 142,4). Une trop grande fréquence rend difficile une bonne préparation et la participation de tous les frères. Mais là où le chapitre se tient rarement ou pas du tout, cela signifie que quelque chose ne fonctionne pas dans la fraternité, qu'il y a un manque de dialogue, de coopération et d'acceptation mutuelle.

7. Le déroulement du chapitre local dans un style trop sérieux, trop formel a aussi des conséquences négatives ; le naturel, l'élan et le plaisir se perdent alors que la spontanéité, la créativité et la communication sont vitales. Quand il n'y a pas de place pour la liberté, la plaisanterie, l'humour, pour la parole directe et la contribution active des frères, ceux-ci se ferment, le dialogue devient fatigant et ennuyeux.
8. Un définiteur général observe que dans son aire les frères ont rencontré par rapport au chapitre tant de difficultés, de situations impossibles, de préjugés, que même les plus volontaires ont perdu leur enthousiasme. Les bonnes intentions de quelques frères désireux de réformes ainsi que les normes des chapitres provinciaux contrastent avec la dure réalité de chacune des fraternités locales. Il a fallu constater que ni la bonne volonté, ni une spiritualité raffinée ne suffisent pour tenir un «bon» chapitre. Face à ces difficultés, des fraternités se sont réfugiées dans les techniques modernes de la dynamique de groupe et de communication. Elles ont dû reconnaître que les méthodes(21) de la dynamique de groupe ne constituent pas non plus un remède infaillible pour résoudre les problèmes du chapitre.
9. Pour sortir du dilemme, les frères de certaines provinces ont eu recours à la méthode suivante. Ils se sont dit : si nous voulons comprendre les difficultés que nous avons, si nous voulons créer des conditions favorables à la réussite du chapitre local, nous devons avant tout être clairs quant à nos expériences de vie fondamentales. Nous devons avant tout examiner l'histoire de notre vie, préciser les conditions positives et aussi négatives de notre vie commune comme capucins. Chaque frère est modelé par son vécu, par sa famille, par l'Église locale, la nation, l'Ordre. Chacun a fait l'expérience dans de telles structures de divers modèles de vie commune, modèles qui le déterminent, lui et son comportement dans la fraternité aujourd'hui. À propos de ces modèles d'existence, des questions peuvent être avancées :

Comment a été la vie dans la famille, l'Église locale, l'Ordre, la nation ?

- a. Autoritaire ? Y a-t-il eu participation ? La co-responsabilité était-elle demandée ?
- b. Patriarcale ? Matriarcale ? Anarchique ?
- c. Y a-t-il eu dialogue ? À propos de quel problème ? Tout a-t-il été décidé d'avance, d'autorité ?
- d. Y a-t-il eu possibilité de repenser ensemble et de décider ensemble quand il s'agissait de questions touchant sa propre vie et son cheminement personnel ?
- e. L'éducation et la formation ont-elles été faites selon un plan élaboré ensemble ?
- f. Comment les conflits ont-ils été résolus ? Comment a-t-on réagi face aux manquements et aux faiblesses ?

Il est impossible de rendre compte de toutes les expériences faites et de toutes les réponses des frères à ces questions. Toutefois, deux constatations ressortent clairement : (22)

- le phénomène du transfert. Sur la base d'expériences antérieures, beaucoup de frères - consciemment ou inconsciemment - voient dans le supérieur local le « père », la « mère », ou quelqu'un (le répressif dans le contexte de l'école, de l'Église ou de l'État. Tous les sentiments agressifs se dirigent contre le supérieur local ou, au contraire, une totale dépendance se manifeste à son égard.
- Le phénomène du chapitre comme substitut. Les frères voient dans le chapitre un moyen de remplacement qui doit remédier à tous les manques de la famille, de l'Église, de la société et de la formation dans l'Ordre. On prend alors le chapitre pour une sorte de syndicat, de parlement ou pour l'O.N.U.

**10.** D'autres provinces ont parcouru un chemin similaire dans le but de dépasser les difficultés surgies et les dangers existants. Ils ont tenu une semaine d'étude avec les supérieurs et responsables de formation sur le thème : « Comment menons-nous le chapitre dans la fraternité ? Présupposés essentiels -Indications spirituelles des documents (le l'Ordre -Modèles réalisables ».

De cette manière seulement il est apparu possible de dépasser les difficultés qui surgissaient à propos du chapitre et d'en faire un moyen pour avancer positivement et faire fructifier la vie de la fraternité locale

**11.** Des difficultés sont causées par le nombre trop grand ou trop petit de frères. Si dans les grandes fraternités, spécialement dans les maisons de formation, on ne se répartit pas en groupes pour dialoguer et travailler, le chapitre local reste à la longue sans succès et sans effet. Dans un grand groupe, il est difficile pour beaucoup de frères d'exprimer librement et sans inhibition leur opinion. D'autres fraternités sont si petites (2-4 frères) qu'il est difficile de tenir le chapitre local régulièrement. Elles préfèrent traiter des questions et des problèmes de la fraternité durant les repas ou les récréations. Cette pratique s'avère plus fructueuse que la tenue formelle d'un chapitre ; de cette manière le climat et l'état d'esprit restent « normaux ». L'expérience(23) locale aurait montré qu'à table participent au dialogue des frères qui seraient restés muets durant un chapitre officiel. C'est vrai dans bien des cas. Toutefois il s'agit parfois aussi d'une excuse pour ne pas tenir la nécessité du chapitre local.

Dans une petite province de langue allemande, deux fraternités composées chacune de trois frères se retrouvent régulièrement, au moins une fois par mois, pour le chapitre, et cela avec joie et grand profit.(24)



## Troisième Partie

### SIGNIFICATION ET FONCTION DU CHAPITRE LOCAL

#### 1. Le chapitre, expression de notre charisme

1.1. Les sources franciscaines font comprendre combien les premiers frères sentaient la nécessité non seulement de demeurer en communion vécue avec le père de l'Ordre, François, et ses disciples, mais aussi d'avoir de vivants contacts les uns avec les autres. Quand ils revenaient chez eux après une tournée apostolique, ils se sentaient poussés à communiquer aux autres leurs expériences. D'autre part il existait un dialogue lié à des travaux déterminés ou à des engagements apostoliques. Cette expérience qui a toujours existé dans l'Ordre est synthétisée dans les nouvelles constitutions au chapitre sur la fraternité : *« Accueillons-nous mutuellement avec reconnaissance comme des frères donnés par Dieu les uns aux autres et riches de dons différents. Partout où nous vivons, réunis au nom de Jésus, ne formons qu'un cœur et qu'une âme et tendons sans cesse vers une plus grande perfection. En vrais disciples du Christ, aimons-nous mutuellement de tout cœur, portant les fardeaux et les faiblesses les uns des autres. (...) Entretenons les échanges mutuels avec assez de confiance<sup>(25)</sup> pour nous communiquer nos expériences et nous manifester nos nécessités. Bien plus, qu'un esprit de fraternelle compréhension et de sincère estime habite tous les membres de la communauté. (...) Selon leurs aptitudes que tous les frères s'entraident, même dans les travaux ordinaires de la maison »* (Const. 84, 1, 2, 6). À propos du travail, les Constitutions soulignent : *« Le travail de chaque frère doit exprimer l'union de toute la fraternité. Chacun selon son âge et sa santé y engage pleinement et avec joie les aptitudes reçues de Dieu pour répondre aux besoins des frères »* (Const. 76,2-3). Le chapitre, en tant que forme spécifique de la vie communautaire, de dialogue et d'échange au sujet des expériences, des travaux, et des problèmes de la fraternité est quelque chose de nouveau dans l'Ordre des capucins ; il correspond cependant pleinement au caractère de l'Ordre qui est une communauté de frères. Le chapitre n'est pas un « corps étranger », un élément hétérogène à la nature de l'Ordre. Bien au contraire.

1.2. Le chapitre est un moyen pour aider la fraternité locale et chacun des frères à comprendre et à mieux vivre leur vocation en tant que frères mineurs. Plus on le tient régulièrement, plus chacun des frères participe de manière active et constructive à la recherche de la volonté de Dieu et du bien de la fraternité, et plus il devient fructueux pour la fraternité en question. Grâce au chapitre, les frères réunis peuvent expérimenter combien leur vie en Dieu et dans la fraternité est modelée par la même vocation chrétienne-franciscaine, combien l'Esprit-Saint travaille en tous pour la construction de la fraternité. À l'opposé, l'expérience a aussi montré que moins les frères se réunissent pour la prière commune et pour s'interroger ensemble sur leur propre vie dans la suite du Christ à la manière de saint François, plus les relations personnelles entre eux se



distendent. Les réunions régulières des frères en chapitre encouragent et renforcent l'union intérieure et extérieure des frères.

- 1.3. Les frères qui à cause de leur activité vivent et travaillent à l'extérieur de la fraternité ont particulièrement besoin de rencontres régulières avec les frères de la communauté à laquelle ils appartiennent. (26) Pour ces frères, il ne suffit pas de retourner au couvent de temps en temps, de rencontrer l'un ou l'autre frère, de se retrouver à table. Un chapitre local bien organisé aide justement ces frères à maintenir les liens avec la fraternité locale et provinciale. D'autre part ces frères qui pour leur travail sont en contact avec les gens à l'extérieur du couvent, peuvent apporter beaucoup au dialogue et aux efforts communs des frères en chapitre.
- 1.4. Tous les frères d'une circonscription n'ont pas la possibilité de participer au chapitre de la province ou de leur circonscription et de collaborer par là activement au renouvellement et à l'approfondissement de la vie de l'Ordre. Pour ces frères le chapitre local est le lieu approprié pour coopérer au renouvellement continu de la vie de l'Ordre par leurs réflexions et leurs suggestions personnelles. Dans le chapitre local chaque frère peut mettre en œuvre ses charismes spécifiques pour l'utilité de toute la fraternité. Comme les frères ne sont en général pas très nombreux dans un chapitre local, il est plus facile de se confier les uns aux autres. Dans un cadre relativement réduit il est possible de communiquer, de manifester ses sentiments, même ses préoccupations et ses difficultés, comme François désirait que ses frères le fassent (Rnb 6).
- 1.5. Pour actualiser le charisme de l'Ordre de solides structures et des réalisations qui collent à la vie sont nécessaires. Où elles existent et fonctionnent les frères peuvent constater le bienfait de telles institutions et y puiser des forces positives et créatives. Mais si de telles structures sont faibles ou n'existent pas, toute la fraternité et chacun des frères en souffrent. Le chapitre local n'est certes pas la seule forme d'expression du charisme de l'Ordre mais il représente une possibilité unique pour exprimer nos relations fraternelles en Christ, notre disponibilité à la conduite du Saint Esprit et l'effort commun pour accomplir la volonté du Père qui est aux cieux.
- 1.6. Le chapitre local offre encore à tous les frères de bonne volonté l'occasion de collaborer pour reconnaître à temps les forces négatives qui peuvent agir dans la fraternité, de renouveler la vie de la(27) fraternité par le moyen de la « correction fraternelle » et d'une « révision de vie ». Quand il s'agit de problèmes graves et d'une crise dans une fraternité, l'unique manière pour la fraternité de s'ouvrir à une vie nouvelle est peut-être d'engager une discussion ouverte, une présentation honnête de la difficulté unie à une humble écoute de la parole que Dieu veut peut-être nous faire comprendre dans une telle situation, jointe à une compréhension délicate et miséricordieuse du frère dans le besoin.

## **2. L'importance du chapitre pour la vie de la fraternité**

- 2.1. D'un point de vue théologique, la fraternité locale est le lieu privilégié où les ( vivent ensemble la « suite du Christ » en tant que membres de l'Église.

La Règle renvoie continuellement les frères à l'Évangile, règle fondamentale aussi bien d'une manière générale que dans les situations concrètes<sup>8</sup>. Toutefois il ne suffit pas que chacun des frères «lise avec goût» l'Évangile, «se l'approprie avec persévérance» et le médite dans son cœur comme la Vierge Marie (Const. 1,6). Dans sa lettre programme du 2 février 1989, le ministre général invite justement les ministres et les frères à « l'écoute et à la confrontation avec la Parole de Dieu. L'aliment de notre vie spirituelle et de notre communion fraternelle est (...) la Parole de Dieu. Nous devons continuellement nous y confronter; nous devons la scruter parce que Jésus parle en elle, nous la fait connaître, nous rend capables de l'entendre. (...) Que chaque fraternité se réunisse au moins une fois par semaine pour la lecture, l'étude, la réflexion communautaire sur la Parole de Dieu » (2.2.f.). Le chapitre local est certainement un moyen adapté pour traduire dans les faits ce retour communautaire à l'Évangile et l'orientation effective vers la volonté de Dieu recommandée par François.(28)

- 2.2.** D'un point de vue ecclésiologique, la fraternité locale est la cellule où se déroule la vie des frères. Comme la famille est la base vitale de la société civile et de l'Église, ainsi, pour l'Ordre, les fraternités locales constituent les cellules sans lesquelles le corps ne peut vivre. Les principes du dialogue, de la responsabilité et de la participation positive à la vie des autres membres sont d'importance vitale pour la famille. De même pour la fraternité locale. Ces principes devraient proprement s'appliquer au chapitre. Cela correspond pleinement à la nature de l'homme, créé être social, capable de dialoguer, d'échanger, de communiquer, de se dépasser dans la liberté et l'amour.

### **3. Le chapitre local, expression de « l'obéissance par amour »**

Les Constitutions au n° 142 soulignent expressément cet aspect :

*« Dans ce chapitre se manifeste bien l'obéissance d'amour caractéristique de notre fraternité, par laquelle les frères se mettent au service les uns des autres. Là aussi peut s'exprimer la créativité de chacun et les dons personnels se déployer pour le bien de tous. »*<sup>9</sup>

Déjà François exhorte les frères : *« En quelque lieu qu'ils soient ou se rencontrent, qu'ils se montrent réciproquement qu'ils sont de la même famille, et qu'en toute assurance, chacun manifeste à l'autre ses nécessités : car si une mère nourrit et aime son fils selon la chair, avec combien plus d'affection chacun doit-il aimer et nourrir son frère spirituel »* (Rb 6).

Pour François la fidélité de tous les frères envers l'Esprit Saint et l'amour plein d'attention de tous envers tous importent plus que les liens **et** les relations entre supérieurs et sujets.

L'obéissance dans la fraternité n'arrive à son plein développement<sup>(29)</sup> que quand elle s'exerce par amour. En conséquence quand un frère mineur obéit, c'est une relation d'amour qui s'établit et pas seulement un quelconque lien entre supérieur et sujet. En ceci consiste « l'obéissance d'amour » par laquelle il cherche à plaire à Dieu et aux frères : l'obéissance d'amour n'est pas une soumission aveugle mais veut être pour le frère mineur un renoncement à

---

<sup>8</sup> Cf. Rnb 1, 2, 3, 10, 12.

<sup>9</sup> Cf. également J. BLEAU, *Le Chapitre local dans les Constitutions des frères mineurs capucins, son cheminement historique, sa conception actuelle et l'obéissance de la charité*, Rome-Montréal 1989, pp. 164-208.

lui-même dans l'Esprit de Jésus ; et elle ne se réfère pas seulement aux supérieurs mais à toute la fraternité. Il ne renonce en rien à sa responsabilité et à ses initiatives. Au contraire, l'amour lui ouvre les yeux aux besoins et aux exigences des autres frères et de l'ensemble de la fraternité, l'amour éveille des forces créatives, fait découvrir et parcourir des voies nouvelles. L'amour tend à ce que toute la fraternité avance dans la vie spirituelle et à ce que la sainte volonté de Dieu opère en tous.

Cette attitude de fond est bien mise en évidence dans le chapitre local. L'obéissance d'amour pousse les frères à se réunir, à se rendre service, à faire en sorte que chacun mette au service de tous ses dons et capacités. Un chapitre local bien préparé et bien mené donne de la place à la spontanéité, à la créativité, à la co-responsabilité de chacun. Au chapitre, tous les frères, ensemble avec le responsable et les conseillers, cherchent, dans l'écoute de la Parole de Dieu et des opinions, des souhaits, des idées et propositions des frères, une voie pour répondre aux questions et résoudre les problèmes qui surgissent.

#### **4. Le chapitre, soutien pour diriger la fraternité**

La nouvelle législation de l'Ordre ne place pas seulement à côté du supérieur un vicaire comme premier conseiller, elle prévoit aussi pour les grandes fraternités un ou plusieurs conseillers, élus par la fraternité. En outre les nouvelles constitutions assignent au chapitre une importante fonction dans la conduite de la fraternité locale. Au n° 142, 3, il est dit expressément :

- « Le rôle du chapitre, sous la direction du gardien est :
- d'affermir l'esprit fraternel,<sup>(30)</sup>
  - de promouvoir le sens du bien commun chez tous les frères,
  - de favoriser le dialogue en tout ce qui touche la vie fraternelle :
    - générosité dans la prière,
    - fidélité à la pauvreté,
    - encouragement fraternel pour la formation
    - recherche ensemble de la volonté de Dieu ».

Le bien et le mal de la fraternité dépendent de tous ses membres. Le chapitre local donne la possibilité à chaque frère de bonne volonté de conduire avec les autres, de manière active et constructive, la vie de la fraternité. Il est le lieu par excellence où chaque frère peut exprimer le rôle et la responsabilité qu'il partage en commun avec les autres : s'il y participe activement, s'il avance des suggestions et des propositions pour résoudre des questions soulevées, si au moment où la parole lui est donnée il exprime librement et ouvertement son opinion en vue d'une décision, s'il prend part aux votes éventuels, s'il ose une parole critique (« correction fraternelle ») quand ressortent des erreurs ou des scandales, s'il se met volontiers à la disposition de la fraternité pour des charges et services.

Il revient au supérieur local et au modérateur d'entraîner les frères à ces formes de participation à la marche de la fraternité, accueillant de bon gré toutes les interventions, propositions et initiatives, intégrant avec reconnaissance des suggestions avancées, stimulant chacun des frères à prendre part au dialogue. Les frères ne devraient pas percevoir le chapitre

comme un devoir ennuyeux. Le chapitre n'est pas non plus un stratagème du supérieur pour imposer sa volonté. Il s'agit plutôt de se mettre ensemble à l'écoute de la voix de Dieu, des signes des temps, de la parole des frères, afin de mieux comprendre ce qu'il est possible de faire pour l'avancée de la fraternité et de chacun des frères. L'expérience montre que là où les frères se réunissent pour réfléchir et décider ensemble, se développe, d'une part, la disponibilité pour prendre des responsabilités en faveur de la fraternité, et d'autre part, les mécontentements et les critiques faites sans amour derrière le dos des supérieurs et des autres frères s'atténuent.<sup>(31)</sup>

## **5. Le chapitre local, moyen de promotion de la formation permanente**

Parmi les multiples rôles que le n° 142 des Constitutions attribue au chapitre, il y a celui d'« encouragement fraternel pour la formation ».

Le souci d'une formation judicieuse et adaptée ne peut être laissé seulement à chaque frère et à la fraternité provinciale dans son ensemble. La fraternité locale a aussi le devoir de créer des conditions qui rendent effectivement possible à chacun de poursuivre sa formation. Parmi ces conditions figure certainement une bonne bibliothèque avec les ouvrages fondamentaux de théologie et de spiritualité et de bonnes revues. Les moyens audiovisuels modernes ne devraient pas manquer non plus. Il devrait surtout être possible d'instaurer petit à petit au chapitre local des cercles d'études, des journées d'information et de réflexion sur des questions théologiques, bibliques et pastorales. Il ne sera pas toujours possible de trouver à l'intérieur de la fraternité des personnes-ressources à cet effet. Il est dès lors conseillé d'inviter des spécialistes de l'extérieur. Il est d'usage dans certaines provinces que plusieurs petites fraternités organisent ensemble de telles journées de formation permanente.

Ces conférences et informations sur les thèmes les plus divers de notre vie et de notre travail sont de grande signification. « Informer » signifie « former ». Toute information a son effet sur l'éducation et la formation de l'homme. Une conférence sur les formes de prière de François ou sur la pratique de la pauvreté de la jeune réforme capucine ne reste pas sans répercussions sur la vie de prière et sur la pratique de la pauvreté des frères d'aujourd'hui. Toute information a aussi un effet de socialisation pour une communauté. Une fraternité qui se penche régulièrement sur le charisme et l'histoire de l'Ordre par le moyen de conférences, d'informations et de conversations se développe intérieurement et communautairement.

Durant de telles célébrations communes, il est possible de prendre conscience d'appartenir à la même famille franciscaine-capucine, de<sup>(32)</sup> s'abreuver aux mêmes sources spirituelles. Cela est d'autant plus perceptible qu'une province offre aux fraternités un programme annuel avec des propositions de thèmes qui sont traités suivant une méthode concertée.

Dans ce contexte il est recommandé que les frères donnent de temps en temps en chapitre des informations sur leurs activités. Ces informations ne favorisent pas seulement la connaissance mutuelle, mais encore l'acceptation et l'estime fraternelle. Par ailleurs les informations offrent des points de départ pour le dialogue fraternel.

Une forme particulière de formation permanente dans le cadre d'une fraternité est celle qui consiste en une excursion en commun avec un programme culturel ou la projection d'une émission télévisée suivie d'un débat.

## **6. Le chapitre local, moyen de promotion de la vie spirituelle des frères**

Le chapitre local bien mené est déjà en soi un événement dans la fraternité locale. Il est de tradition dans l'Ordre et dans l'Église de commencer une réunion importante par une prière. Par elle les participants s'ouvrent consciemment à l'action du Dieu caché et à l'imploration de l'Esprit. « *Où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux* » (Mt 18, 20). Ces paroles de Jésus valent sûrement aussi pour le chapitre local. Le chapitre ne devrait pas s'épuiser à traiter des questions matérielles, techniques, économiques. Les textes des Constitutions cités visent avant tout la revitalisation et l'approfondissement du charisme de l'Ordre. Le chapitre doit aider les frères à :

1. améliorer la prière personnelle et communautaire (Const. 53, 3-4 ; 57, 2 ; CPO II, 34 et 38) ;(33)
2. mieux organiser la vie de la fraternité dans un esprit authentiquement fraternel :
  - le chapitre, qui suppose une base de confiance, cherche à approfondir cette confiance ;
  - et à éliminer des préjugés et renverser des barrières quand, partageant leurs besoins et leurs problèmes, les frères apprennent à mieux se connaître ;
3. ouvrir les yeux de chacun aux exigences et aux besoins des autres et de la communauté ; ainsi l'égoïsme et l'individualisme sont surmontés de l'intérieur ;
4. prendre part de manière plus intense à la vie et à l'activité des autres et de toute la fraternité ;
5. s'entraîner au travail en groupe (tant avec les frères de l'Ordre qu'avec les laïcs) ;
6. pratiquer un dialogue authentique et constructif ;
7. prendre au sérieux la conversion qui se poursuit toute la vie, apprentissage continu et formation permanente ;
8. développer la pluriformité dans l'unité : même dans les petites fraternités se rencontre une multiplicité d'opinions, de projets de vie, de charismes, de perspectives ; l'ouverture spirituelle est donc nécessaire sur tout le bien, le vrai, l'authentique qui se manifeste à travers les autres. C'est seulement avec une vraie tolérance, le respect de la dignité et des opinions des autres frères qu'il est possible de trouver une solution qui soit juste pour chacun et pour la communauté tout entière.

## **7. Le chapitre local, moyen pour corriger les déficiences dans la fraternité**

Dans l'Ordre franciscain comme dans les Ordres monastiques anciens existe la longue tradition du « Chapitre des coupes ». Cette institution(34) est connue des diverses Constitutions de l'Ordre des capucins. Au fil des siècles, le chapitre des coupes s'était transformé en une formalité qui ne pouvait satisfaire personne. Avec raison donc, ce chapitre, sous sa forme ancienne, n'est pas entré dans les nouvelles Constitutions. Nous trouvons par contre de nombreux accents qui visent à donner vie aux exigences authentiques du chapitre des coupes.

Au chapitre 7 sur la vie de pénitence, le n° 105 rappelle expressément la « correction fraternelle » recommandée par l'Évangile, ainsi que la « révision de vie » en commun à la lumière de l'Évangile.

Le n° 160, 1-4 rappelle avec insistance aux supérieurs leur devoir d'exhorter, d'encourager et, si nécessaire, de corriger les frères. Ce devoir doit être exercé avec fermeté et, en même temps, avec bonté et amour. Au n° 160,4 il est dit : « *Pour les déficiences et les manquements de la Fraternité, les supérieurs en parleront avec les frères eux-mêmes, plus particulièrement à l'occasion du chapitre local, et tous ensemble chercheront et appliqueront les remèdes efficaces* ».

Tous savent combien il est délicat de parler avec quelqu'un de ses limites et difficultés. Mais il est encore plus délicat de mettre un confrère face à ses manquements et ses comportements déficients de manière telle qu'il soit disposé à accepter la critique. La « correction fraternelle ne peut ni heurter ni blesser le frère, elle ne doit surtout pas être perçue comme une dépréciation de toute la vie du frère. Le but de la Correction fraternelle » est de donner un nouveau ressort aux forces positives du frère. En même temps que la clarté et la fermeté de la « correction » doivent se manifester l'amour, la bienveillance, la confiance. La correction fraternelle et la révision de vie en commun sont sans doute une des choses les plus difficiles dans la vie commune des religieux ; elles supposent beaucoup d'amour et de sympathie :

- la « correction fraternelle » ressemble à l'intervention du médecin ;
- le chapitre ne doit jamais devenir une « séance de tribunal » ; on ne doit jamais y faire la condamnation et l'humiliation d'un frère ;
- seul ce qui est nécessaire pour la clarification du cas doit être dit ;(35)
- le frère doit toujours avoir la possibilité d'exprimer sa façon de voir la situation en question (« *audiatur et altera pars* ») ;
- la situation doit être clarifiée par des faits prouvés et des principes sans équivoque ; elle ne doit pas être envisagée selon les préjugés, les interprétations personnelles et sentimentales des frères ;
- tout le déroulement de la « correction fraternelle » doit faire comprendre qu'il s'agit avant tout du bien du frère et non de l'affirmation d'idées et de principes.

Le chapitre local n'est ni le lieu unique ni le plus adapté pour faire changer un frère qui a besoin de se corriger, pour le conduire à une conversion. Toutefois il demeure toujours une invitation, un appel à chacun des participants pour examiner son propre comportement à la lumière de l'Évangile et de la spiritualité franciscaine, et à vivre avec une fidélité renouvelée le charisme de l'Ordre. Les paroles de l'Évangile et les conseils des frères visent à indiquer un chemin qui fasse sortir de ses fautes, à ouvrir des horizons nouveaux. Avec le pardon de ses fautes doit être aussi offert au frère la possibilité de recommencer à neuf dans le cadre de la fraternité. La correction fraternelle dans un chapitre a réellement produit un résultat quand toute la fraternité, réconciliée dans ses membres et en paix avec le frère, est à même de s'engager unanimement dans un chemin nouveau.(36)

## **Quatrième Partie**

# **CONDITIONS SPIRITUELLES FAVORABLES AU CHAPITRE LOCAL**

Dans les précédentes parties nous avons parlé d'expériences diverses et des difficultés des frères par rapport au chapitre local. Nous avons mentionné au passage des conditions nécessaires à sa réussite. Dans cette quatrième partie nous traiterons de manière systématique de ces conditions.

### **1. Ouverture spirituelle**

Le chapitre local est un événement essentiellement spirituel. Les frères se réunissent dans la foi en la présence, cachée mais opérante, de Dieu. La prière d'ouverture exprime cette foi. Les frères réunis se mettent consciemment devant la Parole de Dieu, qui en tous temps parle aux hommes. En général, on lit un passage des Écritures au début et les frères se demandent ensemble ce que Dieu leur dit à travers cette Parole dans la situation concrète de leur fraternité. Dans la foi, les frères sont disposés à écouter ce que l'Esprit veut leur communiquer à travers les autres. Quand nous affirmons le caractère spirituel du chapitre local nous voulons aussi dire que nous sommes convaincus que l'Esprit Saint est<sup>(37)</sup> présent à notre rencontre, nos problèmes, notre recherche, nos paroles, nos expressions de joie ; nous sommes convaincus que cet Esprit, présent en Jésus, agissant en François, peut nous animer et agir aussi en nous.

### **2. Respect et acceptation mutuelle entre frères**

Le chapitre, comme toute rencontre humaine, suppose le respect du frère et il est en même temps un lieu d'apprentissage du respect de chacun. De fait, la diversité des frères peut s'y manifester fortement : histoires personnelles diverses, idées et opinions complètement différentes, caractères divers, expériences et niveaux de culture différents.

- 2.1.** Chaque participant, y compris le plus jeune et le moins instruit, est une personne humaine avec une dignité unique. Personne ne peut être déprécié pour raison d'âge, de provenance, de culture. Déjà François tenait à ce que le frère le plus jeune soit écouté et respecté.
- 2.2.** Chaque frère est un être insondable avec des potentialités infinies et son intime secret que je ne puis blesser. Il ne m'est pas permis de forcer un frère à dévoiler son secret. S'ouvrir et manifester les aspects profonds de sa personnalité exige un climat de confiance.



- 2.3.** Chaque homme est un être unique, inimitable, avec son caractère propre, sa richesse et ses capacités particulières qui doivent être développées la vie durant. Plus nous respectons et cherchons à faire fructifier dans la fraternité cette multiplicité créative que chaque frère porte en lui, plus la fraternité locale croît en esprit et vie.

### **3. Disponibilité à se rendre service mutuellement**

L'homme a besoin des autres pour son développement et son épanouissement, et il peut aussi épanouir les autres par la richesse de son être propre et de ses dons. Cela vaut également pour les frères mineurs<sup>(38)</sup> et la fraternité : personne n'est tout, personne ne sait tout, personne ne peut tout. Comme toute communauté humaine, la fraternité est une communauté du donner et du recevoir. Chacun peut apprendre de chacun des autres. Cela prend tout son sens au chapitre local. Celui qui s'isole et se ferme aux autres, bloque sa maturation et son développement, et entrave aussi l'épanouissement et le progrès des autres ; il fait tort à lui-même et à la communauté. Chaque homme, par son unicité, est défi ; il peut être perçu aussi comme un poids. Si nous nous ouvrons les uns aux autres, si nous acceptons et respectons notre diversité, nous pouvons devenir donc les uns pour les autres, être une grâce<sup>10</sup>.

### **4. Le chapitre local se nourrit de l'authentique dialogue fraternel**

Le chapitre local est une réunion d'hommes qui, en vertu de leur vocation reçue de Dieu ont choisi dans la vie le même chemin. La raison profonde de leur communauté de vie ne relève ni de sympathies personnelles ni des mêmes conceptions politiques ou philosophiques. Cela se constate au chapitre local. Il ne s'agit pas d'une confrontation idéologique pour le même programme politique ou philosophique, mais de l'attachement commun à la forme de vie évangélique, professée dans l'esprit de François. L'attention n'est pas portée sur des idées politiques, mais sur l'idéal qui caractérise toute la vie. Au chapitre local il ne s'agit pas de faire triompher des institutions ou des normes de groupe, mais du bien et du salut des frères. C'est pour cela que le dialogue est si nécessaire.

#### **4.1. Le dialogue fraternel requis**

- n'est ni une conversation informelle ni un enseignement mutuel ;
- n'est ni une discussion académique ni un débat politique.

Le dialogue vise à ce que les frères connaissent mieux les problèmes, se comprennent mutuellement, trouvent une voie pour résoudre les questions<sup>(39)</sup> et les problèmes soulevés. Dans le dialogue il ne s'agit pas de changer l'autre, de le convertir, de vaincre : après un chapitre il ne peut y avoir ni vainqueur ni vaincu.

#### **4.2. Les conditions essentielles pour un dialogue authentique sont :**

- le silence, expression du recueillement extérieur et intérieur ;
- l'écoute : un seul parle !
- le discours ouvert et posé : sans anxiété ni agression ;
- une orientation absolue vers le vrai et le bien ;

---

<sup>10</sup> Cf. Const. 23, 1 ; 26, 1.



- l'ouverture radicale aux autres et l'acceptation sans conditions ; la disponibilité à renoncer à ses propres intérêts et positions pour le bien de la communauté ;
- la disponibilité à nuancer ses propres opinions, si nécessaire ;
- la disponibilité au compromis, à faire le «premier pas» ;
- la disponibilité à commencer à neuf ;
- la patience et l'endurance ;
- l'élévation dans la pensée et le comportement (être pointilleux énerve les participants) ;
- l'acceptation des suggestions positives et constructives des autres ;
- l'appréciation reconnaissante des contributions des autres et des progrès accomplis.

#### **4.3. Les difficultés majeures du dialogue fraternel :**

- l'inquiétude devant les autres et devant l'inconnu : que pensent les autres de moi ?
- l'anxiété de devoir changer ;
- les préjugés qui peuvent exister déjà avant le chapitre ;
- le soupçon d'être manipulé par les autres ;
- la difficulté de certains frères à exprimer leur opinion en public.

### **5. Le chapitre local a besoin de motivations profondes et d'une atmosphère sereine**

Même si des problèmes sérieux et douloureux doivent parfois être traités en chapitre local, une atmosphère amicale est cependant indispensable<sup>(40)</sup> pour sa réussite. Si déjà avant le chapitre le climat est chargé de tensions et la fraternité divisée en « blocs ennemis », il est impossible qu'en résulte un bon chapitre. Les Constitutions précisent à bon escient : - « *Les supérieurs ne se contenteront pas d'informer les frères : ils les consulteront aussi de manière appropriée sur les questions à traiter en chapitre* » (142,5).

Une atmosphère positive, sereine peut être atteinte :

- en faisant en sorte que les frères participent activement à la préparation et à l'organisation du chapitre local ;
- en communiquant à temps les informations utiles quant à la date et aux thèmes ;
- en procédant sans secret aucun mais en offrant une liste claire des choses à traiter ;
- en cherchant à clarifier d'éventuels malentendus existant déjà avant le chapitre.

Les expériences faites aux chapitres précédents et des expériences quotidiennes vécues les uns avec les autres motivent positivement les frères pour le chapitre local. S'ils se savent acceptés dans la fraternité et voient que leur travail à l'intérieur et à l'extérieur du couvent est reconnu, si dans la vie commune règne un bon climat, si un dialogue et un échange authentiques sont vécus, alors, en général, les frères se réunissent volontiers en chapitre local. Le chapitre local devrait aller de soi dans la vie des frères. Nous ne devrions pas cependant y placer de trop grands espoirs. Il ne peut faire naître un monde parfait, une vie capucine sans tension et sans problème. Il faut prendre conscience de manière sobre et réaliste de la réalité de tous les jours. Les frères font concrètement l'expérience des limites, des faiblesses, des lacunes

de la fraternité. Nous ne devons pas tomber dans l'illusion. Mais il n'y a pas de raison non plus de ne voir que le côté sombre de ce qui ne réussit pas.

Partout existent des expériences positives qui peuvent encourager à se réunir régulièrement en chapitre local :

1. Nous savons que nous sommes des personnes en cheminement, disposées à grandir, à tirer enseignement de nos erreurs, afin de<sup>(41)</sup> vivre plus fidèlement notre vocation chrétienne et le charisme de notre Ordre.
2. Nous ressentons que nous sommes reconnus malgré nos défauts.
3. Même avec nos diversités d'origine et de caractère nous pouvons nous parler et vivre ensemble.
4. Nous faisons l'expérience de la fraternité comme un lieu où chacun peut exprimer librement sa propre personnalité, dire ouvertement ce qu'il pense, ce qu'il croit, ce qu'il espère.
5. Nous faisons l'expérience de la fraternité comme une communauté où les problèmes fondamentaux de la vie sont affrontés profondément, dans la foi.
6. Nous expérimentons surtout combien il est important de prier ensemble, de chercher ensemble la volonté de Dieu, d'examiner ensemble notre vie à la lumière de l'Évangile.

Ces expériences positives, et d'autres semblables, ont un effet positif sur la célébration du chapitre local. Elles permettent un chapitre sans angoisses et sans disputes. Comme les frères sont entraînés par leur expérience quotidienne à la vie fraternelle, ils peuvent participer activement aux différentes manières de tenir le chapitre avec l'ouverture, la spontanéité, la créativité souhaitables. C'est bien cela qui importe : créer et maintenir dans la fraternité un climat positif et fraternel.

1. La date du chapitre doit être connue à temps. Il est conseillé d'établir en début d'année les jours prévus pour le chapitre, si possible toujours le même jour de la semaine.
2. Consulter en temps utile tous les frères sur les points à traiter ou les thèmes spirituels souhaités (conférence, table ronde).
3. Annoncer par écrit l'ordre du jour définitif quelques jours avant le chapitre.<sup>(42)</sup>
4. Avertir à temps les collaborateurs : modérateur, secrétaire, animateur liturgique.
5. Préparer les documents nécessaires et le matériel de travail.
6. Tenir prêts les livres nécessaires si on prie ou chante ensemble.
7. Disposer le local : les tables et les chaises de manière à favoriser une atmosphère fraternelle, un dialogue fructueux entre tous. L'idéal est la table ronde où tous peuvent se voir et s'entendre. La pauvreté franciscaine et l'austérité capucine ne doivent pas empêcher que le local soit « beau » : bonne aération, température agréable, fleurs, décorations...

8. Afin que tous les frères puissent se référer aux lignes conductrices, au fil rouge des chapitres tenus auparavant, les rapports, spécialement les décisions, des précédents chapitres doivent être à la disposition de tous.(43)

# Cinquième Partie

## ÉLÉMENTS STRUCTURELS

### Avertissement

Disons-le tout de suite : compte tenu du nombre de fraternités, de leurs différences de taille, de composition, de milieu culturel et social, il est impossible d'offrir un seul modèle valable toujours et partout.

Une fraternité de quatre à six frères se servira, pour son chapitre local, d'un schéma très différent de celui que mettra en œuvre une fraternité de vingt à cinquante frères. Dans une grande cité du sud du Brésil, les frères célébreront leur chapitre local tout autrement que ne le feront ceux qui, en Italie, vivent dans un antique couvent perché dans la montagne. Une communauté où prédominent les jeunes célébrera son chapitre local autrement que ne le fera une communauté composée d'une majorité d'anciens.

Les éléments structurels que nous allons présenter devraient aider chaque fraternité à trouver sa manière bien à elle de tenir son chapitre. Ces éléments ne garantissent aucun succès. La réussite du chapitre local dépend bien plus de la joie avec laquelle les frères y participent que de la stricte observance d'un quelconque règlement.<sup>(45)</sup>

L'expérience nous apprend que, sans un ordre du jour précis et sans un modérateur énergique, un chapitre local laissé plus ou moins au hasard devient vite ennuyeux et frustrant. Les frères perdent rapidement tout envie d'y participer.

Dans les pages suivantes nous voulons seulement indiquer et expliquer quelques éléments structurels fondamentaux. Puis on donnera un aperçu de quelques indications pour des situations spéciales.

### 1. Commencement du chapitre local

- 1.1. **Salutation** de la part du supérieur local (président du chapitre local). Celui-ci adressera une parole de bienvenue aux hôtes et aux nouveaux membres de la fraternité. Il remerciera les frères présents et les invitera à entrer avec joie et reconnaissance dans la célébration du chapitre local.
- 1.2. **Prière et chant d'ouverture.** Les frères demanderont au Seigneur de favoriser une active et fructueuse collaboration de tous durant ce chapitre local. On pourra improviser une prière d'ouverture ou bien utiliser un formulaire plus élaboré. Certaines fraternités réciteront une heure du bréviaire (Prière du matin, du milieu du jour ou du soir).

- 1.3. **Présentation de l'ordre du jour.** On pourra l'écrire et le distribuer à tous les participants. Le modérateur l'expliquera brièvement.
- 1.4. **Questions et propositions.** On accordera quelques instants pour que les frères puissent poser des questions de clarification sur le déroulement du chapitre et suggérer comment faire un travail serein et efficace.(46)

## 2. Écoute communautaire de ce que Dieu veut nous dire

### 2.1. Un texte :

- de l'Écriture Sainte
- des Sources franciscaines
- des Constitutions
- des supérieurs de l'Ordre
- d'un confrère ou d'un auteur contemporain.

2.2. **Choix.** Ceux qui préparent le chapitre (le président et/ou un groupe de frères), l'auront choisi et auront prévu, s'il s'agit d'un texte long et difficile, de le remettre par écrit à chacun des participants.

2.3. **Lecture du texte.** Un frère désigné et averti auparavant lira le texte choisi.

2.4. **Échanges.** On prendra un temps convenable de méditation silencieuse. Ensuite, le supérieur local ou le frère qui a choisi le texte, expliquera pourquoi il a choisi ce texte et à quelle situation ou exigence concrète il a voulu répondre en faisant cette proposition (actualisation du texte). Il invitera les autres frères à exprimer librement ce qui les a touché dans le texte qu'on vient de lire et à le mettre en rapport avec leur vie. Si le chapitre local dure au moins deux heures, on consacra un bon moment à écouter cette Parole de Dieu mise en lien avec notre vie.

2.5. **Prière.** La plupart du temps, la méditation commune débouchera sur une prière formulée librement par quelques-uns, ou récitée ensemble.

## 3. Évaluation des chapitres précédents – Informations

3.1. **Regard rétrospectif.** On vérifiera si et comment ont été mises en pratique les décisions et suggestions des chapitres précédents.

- a) On s'appuiera sur les comptes-rendus des chapitres précédents, pour se rappeler ce qui a été décidé et pour constater ce qui a été fait. Si(47) c'est nécessaire, le secrétaire du chapitre lira les textes en question.
- b) Le supérieur local, ou les frères qui ont été désignés, pourront communiquer aux autres frères si/et comment les décisions et engagements ont été exécutés.

### 3.2. Informations

Pour une vie commune sereine et libérée de tensions, il importe beaucoup que tous les membres de la fraternité soient régulièrement et bien informés sur les événements et engagements qui regardent toute la fraternité. Le frère Flavio Roberto Carraro, ministre général, écrivait fort justement dans une lettre circulaire du 24 avril 1983 sur l'information que celle-ci a «*.., un pouvoir socialisant très fort. La création d'un fond commun de connaissances et d'idées facilite la cohésion d'une communauté, stimule en chaque frère le sens de l'appartenance à la famille franciscaine-capucine, l'esprit de fraternité et finalement la participation active à la vie de l'Ordre, promeut ensemble les aspirations, les choix personnels et l'activité communautaire. L'information est un excellent support du dialogue à l'intérieur des fraternités et entre elles, une indispensable préparation à l'accueil des autres tels qu'ils sont dans leur singularité, porteurs de dons et de talents divers* »<sup>11</sup>.

- a) Le supérieur local informera les frères sur toutes les questions et activités importantes.
- b) L'économe local informera les frères sur tous les travaux et projets de la fraternité, ceux qui ont été réalisés et ceux qui ne l'ont pas encore été.
- c) Pareillement, les frères, à qui on a confié des tâches spéciales dans la fraternité, rendront compte de l'accomplissement de ces tâches.
- d) Il est également souhaitable que les frères qui ont reçu des responsabilités spéciales dans le cadre de la fraternité locale ou provinciale, informent, de temps à autre, le chapitre local sur leur(48) activité. Ils pourront percevoir comment leurs travaux sont pris en compte par toute la fraternité. D'autre part leur expérience pourra enrichir la vie de la fraternité locale.

## 4. Discussion commune sur les nouveaux problèmes et tâches mis à l'ordre du jour du chapitre local

### 4.1. Sujets retenus

Les sujets retenus dépendront avant tout de la fraternité locale, de ses exigences concrètes et actuelles. Il peut toutefois se faire que l'on retienne des problèmes de la fraternité provinciale ou de l'Ordre tout entier (par exemple avant un chapitre général ou une réunion au niveau de l'Ordre).

### 4.2. L'ordre des sujets

Il est souhaitable d'aborder les questions, exigences et problèmes recueillis précédemment lors de la consultation des frères, selon un ordre d'importance et un agencement logique. Ceci facilitera un traitement rapide et efficace des sujets. C'est la tâche du modérateur du chapitre de fixer l'ordre des sujets à traiter.

---

<sup>11</sup> Anal. O.F.M. Cap 99 (1983) 97.

### **4.3. Refus de nouveaux sujets**

Au moment du chapitre local, on refusera habituellement d'introduire des sujets nouveaux, sauf s'il s'agit de choses extrêmement importantes et que l'on ne peut différer. Dans ce cas, il importe de recueillir l'assentiment des capitulaires pour les traiter tout de suite.

### **4.4. Questions pratiques et/ou sujets spirituels ?**

Lors du chapitre local, certaines fraternités ne parlent habituellement que de questions pratiques. Notre vie fraternelle n'est pourtant pas prioritairement déterminée par la construction et l'entretien des édifices ou les questions économiques.

Lorsqu'on ne parle que de questions matérielles et financières durant le chapitre local, cela signifie que l'on s'en remet trop facilement,<sup>(49)</sup> pour la dimension spirituelle, à la préoccupation et au jugement de chaque frère. Bien des frères éprouvent une certaine pudeur à aborder des sujets spirituels ou des questions de foi durant le chapitre local. Chaque fraternité gagnerait pourtant à toujours y aborder des sujets spirituels en plus des questions matérielles.

Les Constitutions invitent les frères à traiter régulièrement, lors du chapitre local, de quelques questions spécifiques du charisme de l'Ordre et à examiner la vie concrète de la fraternité à leur égard.

Notons spécialement :

- la prière commune et personnelle des frères (53, 3-4 ; 57, 2) ;
- la vie en pauvreté ; l'usage responsable des biens (60 ; 67 ; 71) ;
- la vie en fraternité (89) ;
- la formation permanente (158, 2) ;
- l'activité apostolique (146) ;
- les limites et manques de la fraternité (160).

## **5. La clôture du chapitre**

### **5.1. Brève synthèse :**

- des thèmes traités ;
- des décisions prises ;
- des questions éventuellement non traitées
- indications de la date du prochain chapitre.

**5.2. Remerciements du président** du chapitre local à ceux qui ont participé et apporté une collaboration particulière.

**5.3. Prière commune de clôture** spontanée ou bien selon une forme prévue d'avance.

**5.4. Conclusion festive** par des agapes fraternelles (repas ou récréation fraternelle).(50)

## **6. Mesures à prendre après le Chapitre local**

- a) Le secrétaire du chapitre local rédigera un compte-rendu que rendra public le supérieur local. On gardera une collection de tous les comptes-rendus des chapitres.
- b) On écrira, publiera et communiquera les conclusions et décisions prises durant le chapitre, en songeant aux frères qui n'ont pas pu être présents au chapitre. On gardera une collection des décisions des chapitres locaux.
- c) On mettra en œuvre les initiatives et tâches décidées. Il est souhaitable, déjà durant le chapitre local, de rechercher pour accomplir les différentes tâches, des frères aptes et disponibles.

## **Annexe : Autres modèles pour l'organisation des chapitres locaux**

Le modèle que nous avons présenté voulait seulement indiquer quelques éléments structurels importants pour l'organisation d'un chapitre local. On renvoie tout particulièrement au «directoire» des Frères Mineurs Conventuels. Chaque fraternité, en raison du nombre de frères et de leurs caractéristiques devra trouver sa manière de faire.

À titre de stimulant on présente encore quelques modèles trouvés dans les rapports des ministres provinciaux ou dans les «Aides pour le chapitre local». Dans bien des cas nous n'avons pas pu identifier les auteurs, mais seulement repérer l'aire linguistique où tel modèle a vu le jour.

**A) Dans une province brésilienne**, le chapitre suit une dynamique en quatre temps :

1. Présentation de l'ordre du jour, actualisation et communication
2. Révision de la vie et des activités
3. Programmation
4. Convivialité fraternelle festive(51)

**B) Frère Moacir Busarello** propose le déroulement suivant :

1. Avant le chapitre : prévoir et fixer la date.
2. Préparer le matériel et la documentation.
3. Le jour du chapitre on procède comme suit :
  - a) prière d'ouverture au Saint-Esprit et à saint François ;
  - b) lecture et commentaires des Constitutions ;
  - c) chacun exprime comment il se sent actuellement dans la fraternité ;



- d) correction fraternelle ;
- e) la vie fraternelle dans la province ;
- f) date des prochains chapitres locaux et autres réunions ;
- g) la vie dans la fraternité locale ;
- h) dialogue au sujet des travaux à l'intérieur et à l'extérieur de la fraternité ;
- i) manière de prier : office divin, méditation, retraite mensuelle, maison de prière ;
- j) questions de clôture (entrée des séculiers, lieux réservés) ;
- k) jour d'étude commune (pour les circulaires, documents, etc.) ;
- l) journée hebdomadaire de la fraternité ;
- m) les vacances annuelles ;
- n) les voyages (moyens, fréquence) ;
- o) analyse des différents emplois locaux (économats, liturgie, bibliothèque, archives, secrétariat, conseillers de la fraternité, etc.) ;
- p) participation aux cours de formation permanente ;
- q) la pauvreté (usage de la voiture, aliments, boissons, moyens techniques, argent personnel, argent superflu...) ?
- r) la vie de pénitence (recommandations de l'Église, de l'Ordre, les temps de pénitence) ;
- s) les constructions (restauration, projet, prévention) ;
- t) l'option pour les pauvres (Justice-paix-écologie) ;
- u) chaque frère (à commencer par le gardien et l'économe) rend compte de l'administration des biens et de l'argent ;
- v) la fraternité locale et le plan pastoral du diocèse et de la paroisse.(52)

4. Conclusion du chapitre local avec la célébration de l'Eucharistie et un temps de prière.

5. Après le chapitre local : rapport au ministre provincial.

**C) Une province d'Italie** célèbre le chapitre local selon une périodicité d'un mois et de la manière suivante :

1. ordre du jour exposé précédemment ;
2. jour et horaire pratiquement fixe et habituellement le jour de la «journée de la fraternité» ;
3. temps de prière ;
4. lecture du compte-rendu du précédent chapitre local ;
5. fraternité provinciale (par exemple : Assemblée générale 92, plan de vie et d'activité, rencontres provinciales, etc.) ;
6. fraternité locale : problèmes, évaluation, prospective, etc. ;
7. administration économique ;
8. sujets divers et occasionnels.

– A tour de rôle, l'un des frères de la fraternité rédige un compte-rendu.

**D) Frère Giovanni Salonia** (ministre provincial de la province de Syracuse) propose le modèle suivant :

Pré-compréhension et préparation éloignée du chapitre local

*Première phase : Accueil-orientation.*

Prière commune d'ouverture, présentation des thèmes ; bienvenue aux frères réunis pour le chapitre local ; accueil fraternel des demandes de parole de la part des frères participants ; orientation.

*Deuxième phase : traitement des sujets.*

On traite les sujets avec les tensions qui peuvent surgir et des propositions concrètes.(53)

*Troisième phase : décisions et consensus.*

On s'efforce d'atteindre des décisions et consensus acceptables autant que possible par tous les participants.

*4ème phase : évaluation.*

On évalue le chemin parcouru, assimilation, feed-back et on termine par une prière.(54)

## **Sixième Partie**

### **LA DYNAMIQUE DU CHAPITRE LOCAL**

#### **1. Différents modèles et formes d'échange en chapitre local en fonction du sujet et du nombre de participants**

##### **1.1. L'échange dans un groupe de 5 à 12 frères**

- a) *Description* : échange ouvert entre frères d'un petit groupe. Chacun à son tour exprime son opinion et cherche à comprendre celle des autres. L'ouverture, la confiance, la tolérance, l'effort consenti en commun pour contribuer au bien de la fraternité sont ici présumés.
- b) *But* : on cherche à aborder de la meilleure manière possible un problème ou une tâche qui intéresse tout le monde. L'échange ouvert des opinions dans le respect de la liberté et de la dignité du frère ainsi que la recherche commune d'une solution donne à chacun le sentiment d'être reconnu.(55)
- c) *Possibilité d'application* : un échange de ce genre n'est possible que s'il s'agit d'un petit groupe.
- d) *Avantages* : dans un tel échange tous les participants sont poussés à être actifs, et pas seulement ceux qui sont éloquents ou bavards. Ceux pour lesquels la parole est difficile ont la possibilité d'exprimer leur opinion brièvement et simplement quand vient leur tour de parole.

##### **1.2. Le chapitre local dans une fraternité nombreuse : échange en groupes et en session plénière**

- a) *Déroulement* : si le chapitre local est formé de plus de 12 frères, il est conseillé de répartir les participants en groupes de 6-12 membres pour discuter les questions et problèmes envisagés. Le chapitre commence en session plénière, c'est-à-dire par l'introduction spirituelle et les informations utiles à donner à tous les frères. Après que le modérateur ait exposé de manière claire et brève les questions et les tâches en session plénière, la discussion en groupes peut commencer. Au moment convenu, tous se rassemblent en session plénière. Les porte-parole des groupes présentent leur rapport incluant les réponses données par les groupes eux-mêmes. Suit la discussion générale et la recherche d'une solution commune.
- b) *But* : rendre tous les participants actifs. Dans les petits groupes la peur est surmontée et on se libère des inhibitions. La brièveté du temps pousse à

exprimer les idées et les suggestions de manière concise et significative. La formation de groupes conduit à mettre en évidence beaucoup d'aspects d'un problème ; les solutions suggérées peuvent aussi être assez diverses.

- c) *Possibilité d'application* : La répartition en petits groupes est particulièrement importante quand il s'agit de questions en relation étroite avec la vie des frères : pour des problèmes qui regardent chacun, chacun doit pouvoir prendre position.(56)
- d) *Avantages* : rendre tous les frères actifs, relever les divers aspects d'un problème, chercher diverses possibilités de solution.

*Inconvénients* : rapports de groupes trop nombreux et trop long (ce qui est ennuyeux). Le temps trop mesuré peut mettre mal à l'aise.

### 1.3. La méthode des «trois moments» (adaptée à un chapitre « spirituel »)

- a) *Description* : la méthode des « trois moments » est une combinaison de diverses méthodes : méditation personnelle, mise en commun des réflexions et sentiments, dialogue en groupe.

*Premier moment* : se laisser imprégner lentement par une histoire, un texte, une « représentation » (10-15 minutes). Un participant raconte une histoire (une expérience personnelle), expose un texte ou une « figure » (témoignage). Les participants s'en laissent imprégner. Des consignes peuvent les aider. Laissez libre cours à leurs pensées. Quelles impressions émergent ? Quelles idées surgissent ? Quel dialogue intime se développe spontanément ? Tout observer avec calme et attention. Les réflexions peuvent être mises par écrit.

*Deuxième moment* : partage-écoute mutuelle. Chacun à son tour fait part au groupe des idées et intuitions qui lui sont venues durant le premier moment. Les autres écoutent. Au début on n'entre pas en dialogue. Le groupe se laisse travailler par l'ensemble de ce qui est exprimé. Si quelqu'un ne veut rien dire, il ne doit pas se sentir obligé.

*Troisième moment* : dialoguer ensemble sur ce qui a été entendu. Un dialogue ouvert se développe sur la base des deux moments précédents. Sur ce qui a été dit durant le deuxième moment, des observations, questions, précisions peuvent être faites. Celui qui anime cherche à comprendre dans quelle direction va le dialogue. En cela il est attentif au contenu aussi bien qu'aux sentiments du groupe.

- b) *But* : *consensus*/préparation à un dialogue intensif. Mettre à profit la confrontation personnelle et silencieuse avec un texte, une histoire, une « représentation ».(57)

La réflexion personnelle à partir d'un texte ou d'une figure permet aux participants de mieux communiquer les uns avec les autres. Cela améliore également les dispositions à l'écoute mutuelle dans le dialogue.

- c) *Possibilité d'application* : Cette méthode est toujours applicable pourvu qu'on dispose de beaucoup de temps, surtout si le chapitre local est étalé en plusieurs phases, elle est alors à recommander pour une préparation intérieure.
- d) *Présupposés pour le succès de cette méthode* : le respect des opinions des frères est important. Celui qui guide le dialogue comme l'ensemble du groupe doit savoir qu'avec cette méthode viennent à s'exprimer des réflexions et des expériences très personnelles dont le discours n'est pas toujours bien organisé. Les frères ne doivent pas en être gênés dans la communication ni par la critique ni par l'impatience. Il ne faut donc pas abuser de la confiance dont chaque participant fait preuve en s'ouvrant personnellement ; il ne faut surtout pas détruire pareille confiance.

#### **1.4. Le dialogue formateur (pour un chapitre local dont l'objectif est la formation permanente)**

- a) *Description* : avec l'aide d'un conférencier compétent, un dialogue s'établit entre l'enseignant et les auditeurs ; ce dialogue, partant des connaissances préalables des participants, devrait conduire à l'élaboration et l'approfondissement d'un thème particulier.
- b) *But* : transmission d'expériences spécialisées et approfondissement avec la participation effective de ceux qui sont présents. Le discours du conférencier débouche sur le dialogue et la confrontation avec les expériences des participants.
- c) *Possibilité de mise en œuvre* dans les grandes comme dans les petites maisons. Plusieurs fraternités peuvent tenir ensemble un tel chapitre.(58)
- d) *Avantages* : dans un temps relativement bref on peut obtenir des résultats « scientifiques » précis.  
L'inconvénient est que le conférencier (« professeur ») risque d'avoir une position fortement dominante, en raison de sa spécialisation, tandis que ceux qui en savent moins (ou peu) ne peuvent participer qu'avec peine au dialogue.

#### **2. Le rôle du supérieur local (gardien) dans le chapitre local.**

Le rôle pastoral du supérieur local peut être mis en évidence sous quatre aspects :

- 1) Le supérieur local est de droit le *président du chapitre*, parce qu'il guide la fraternité et qu'il est responsable de la maison devant la province et devant la société civile. Cela n'empêche pas qu'il puisse confier la direction du chapitre à un autre frère (modérateur). Dans certains cas, il est même préférable que la fonction de modérateur soit distincte de celle du président. Le président peut alors être plus attentif au climat fraternel et à la dimension spirituelle du chapitre, le modérateur pour sa part peut être plus attentif à son déroulement bien ordonné et harmonieux.

- 2) Comme *animateur de la fraternité et comme pasteur de ses frères* le supérieur local devra chercher des médiations entre les divers opinions, groupes et partis. Il devra être comme le catalyseur dans la démarche de recherche des frères et ne pas viser à imposer ses opinions personnelles et ses intérêts.
- 3) Sa *responsabilité de tous* les frères et de toute la maison pour toutes les relations intérieures et extérieures l'aidera à orienter l'attention des frères vers l'ensemble, ce qui est commun, ce qui unit et rassemble.(59)
- 4) Quand il s'agit de *décisions* et de *votes* le supérieur local devra être attentif à ce que le chapitre local demeure dans les limites de ses compétences. D'une part tous les problèmes et même les critiques doivent être clairement mis en évidence, mais d'autre part le chapitre local ne doit pas mettre le supérieur local sous une pression excessive. La fonction du chapitre local est celle d'un organe consultatif. Plus le supérieur réussira à tenir ouvert le chapitre local, moins il y aura de risques qu'il devienne un moyen de pression contre lui.

### **3.A. Dix conseils au modérateur (Viktrizius Veith)**

- 1) Son rôle principal est de guider le dialogue des frères, c'est-à-dire de :
  - présenter brièvement les sujets à traiter ;
  - coordonner et synthétiser la discussion ;
  - ramener au thème quand on dévie.
- 2) *Le climat de confiance mutuelle*, de respect et d'ouverture est une condition pour le succès du dialogue fraternel pendant le chapitre local. Le modérateur doit y veiller particulièrement.
- 3) Il importe que le modérateur expose de manière claire et brève les sujets à l'ordre du jour. Avant que ne commence la discussion des divers points, il doit se rendre compte si tous ont effectivement compris les questions à traiter.
- 4) Il ne doit pas mettre un terme à la discussion sur un sujet trop rapidement ou trop autoritairement, mais faire en sorte que les frères consentent à clore le traitement d'un problème et à passer au thème suivant.
- 5) Le modérateur ne doit pas chercher à imposer ses idées et ses désirs, mais avant tout à écouter, et à amener tout le monde à une participation active par des demandes bien formulées et ouvertes, il doit(60) accueillir positivement les propositions et suggestions des frères, aider à aboutir à un consensus pratique et à des décisions univoques.
- 6) Le modérateur n'est de toute façon pas seul à veiller. Il peut évidemment entrer dans la discussion et faire ses propositions, mais sans jamais donner l'impression de vouloir manœuvrer ou manipuler le chapitre.

Le modérateur doit être attentif à ce que le dialogue fraternel ne se transforme pas en échanges individuels, lesquels ne font qu'ennuyer les autres participants. Si la discussion sur un thème dégénère en dispute et attaque personnelle, il devra s'efforcer, avec sagesse et bonté, de ramener le débat du plan émotionnel à un niveau plus réaliste.

- 7) Le modérateur ne doit pas nécessairement répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées. Il est même conseillé que beaucoup soient renvoyées à la considération du groupe.
- 8) Au terme du chapitre le modérateur fait la synthèse des résultats et des points sur lesquels on s'est trouvé d'accord.
- 9) Il est nécessaire que tous les frères, et avant tout le modérateur, se laissent guider par les paroles de saint Ignace de Loyola : *« Tout bon chrétien doit être prêt à justifier les expressions de son prochain plutôt qu'à les condamner. S'il n'est pas possible de les justifier, il devra chercher à comprendre ; s'il les comprend mal, il fait intervenir l'amour, si ce n'est pas suffisant, il recherche tous les moyens adaptés afin qu'en les comprenant justement, il puisse sauver sa vie »* (Exercices spirituels, 22).
- 10) Le but du chapitre local est de connaître la volonté de Dieu. S'il faut toujours chercher la paix, éliminer les conflits et la tentation d'avoir toujours raison, cela vaut certainement particulièrement pour le chapitre local. Roger Schutz dans sa Règle de Taizé donne ce conseil à ses frères : *« Évite ce ton qui donne l'impression de ne pas admettre(61) d'objections, ce catégorique : « Nous devons... ». N'accumule pas des arguments pour te faire écouter; expose en peu de mots ce qui te semble être le projet de Dieu, sans présumer de pouvoir l'imposer »*.

### **3.B. Suggestions pour l'animateur (Giovanni Salonia)**

- 1) Le climat du chapitre (comme de la fraternité) est déterminé de manière décisive par ton style d'animation. Garde à l'esprit cette idée clé qu'au chapitre a valeur décisive non *ce que tu dis*, les contenus que tu exposes, mais *la relation*, ta manière d'être en rapport avec les frères.  
Chaque chapitre est un pas, en avant ou en arrière, dans la confiance et dans l'estime réciproque, spécialement de la part des frères envers le supérieur. Par exemple, manquer de respect et d'accueil par rapport à un frère, même le plus petit, le moins estimé, fait passer dans le groupe un air de jugement qui, à la longue, a des conséquences négatives sur tous.
- 2) Sois convaincu que chaque participant a quelque chose à dire et à donner à la fraternité et qu'il s'agit d'une contribution unique, irremplaçable.
- 3) La meilleure solution, pour ta fraternité *d'ici et de maintenant*, est celle qui vient du travail de discussion et de partage fraternel : non celle qui serait la meilleure pour une autre communauté. Une solution moins exigeante au niveau de

l'engagement mais plus partagée par toute la fraternité, est à considérer comme le plus grand pas en avant dans la croissance de la communion.

- 4) Aie confiance en la fraternité. Écoutée jusqu'au bout, chaque fraternité réussit à trouver sa propre voie, la solution la meilleure pour son propre chemin.
- 5) Aie un regard particulier pour ceux qui ont peu de poids dans la fraternité : si tu donnes espace et résonance à leur parole, fais-le avec la(62) conviction qu'ils constituent les forces cachées de la fraternité. Tu te rendras compte que dans leurs interventions, parfois faibles ou gauches, sont présentes de précieuses indications pour le cheminement communautaire.  
Aide celui qui s'exprime de manière confuse et répétitive à préciser et synthétiser sa pensée. Ce sera aussi un modèle pour les autres.
- 6) Tu rempliras bien ton rôle :
  - *si tu parles peu*, et es attentif à faire parler ;
  - *si tu intervient pour faciliter* la communication d'un message ou d'une interaction plus que ses contenus spécifiques.
  - *si tu fais des interventions* qui vont plus *dans le sens de la fraternité* que de l'individu, plus dans le sens de faire émerger la solution que dans celui d'apporter, toi, les solutions.
- 7) Considère comme un don les *objections* et contestations. Chaque objection écoutée et affrontée avec franchise et sérénité, sans culpabiliser celui qui l'a émise et sans faire de chantage, fait croître et rend plus profonde la confiance de tous à son égard. De plus aie à l'esprit que, dans la dynamique de groupe, celui qui fait une objection rend un service à la fraternité (rappelle-toi les doutes de Thomas, l'un des Douze) : l'acceptation d'une décision ou d'un point de vue qui suit la confrontation avec les objections, est plus authentique, plus durable et plus efficace.  
Accueillir une intervention signifie demander à l'intéressé d'exprimer à fond sa pensée et d'offrir des suggestions afin d'améliorer la situation.
- 8) S'il y a une tension entre deux participants, ne nie pas le conflit avec des formules toutes faites, évite de t'enliser dans la recherche de qui à raison ou qui a tort, mais fais en sorte que chacun clarifie les peurs et les désirs qu'il a face à l'autre.
- 9) Ne t'enthousiasme pas si des objections ne sont pas présentées. Si tu as la sensation que l'acceptation est passive et acritique, essaie de donner de la place à quelques objections, pour les faire émerger.(63)  
Cela est utile, afin de prévenir des difficultés ultérieures, spécialement au moment de la mise en œuvre des décisions.
- 10) Les *silences* sont des moments difficiles. Il y a divers types de silence, ou mieux des silences qui ont des sens différents, et il est dès lors utile de s'habituer à les mettre dans leur contexte : par exemple, au début ou durant le chapitre, après



une intervention, etc. En faisant attention au contexte, il sera plus facile d'en apprécier la signification.

Pratiquement, il peut être utile d'apprendre à supporter le silence de groupe sans se laisser prendre par la panique qui porte à intervenir excessivement ou à changer de sujet. Rester quelques minutes en silence devrait devenir une expérience habituelle en chapitre : c'est une manière de se concentrer, de rentrer en soi-même, de réfléchir à ce qui a été entendu.

Si le silence est trop long (mais ne sois pas pressé de décider de ce «trop») et engendre un malaise dans le groupe (ou en toi), tu peux demander aux participants d'expliquer ce silence : comment le vivent-ils, quelles résonances perçoivent-ils, quelles solutions proposent-ils. Il est plus difficile de gérer le silence quand il exprime une protestation, un refus ou une méfiance. Dans ces cas, nous le verrons mieux par la suite, il est nécessaire de faire exprimer et écouter jusqu'au bout le vécu qui est derrière, et faire en sorte que tous apportent leur intervention.

Évite d'écouter un seul participant ou, pire, de t'enliser dans un débat avec un seul.

**11)** Quoi qu'on te dise, reste gentil et respectueux.

**12)** Évite absolument, en considérant qu'il s'agit d'une offense grave à la fraternité :

- *d'entrer en polémique ;*
- *de faire taire, de mettre hors-jeu quelqu'un avec des réponses et des réparties brillantes ;*
- *de te moquer ou d'humilier ;*
- *de t'allier avec les plus forts ou les plus consentants ;*
- *de faire allusion à des comportements ou à des personnes : si tu(64) dois dire quelque chose, dis-le clairement et directement, en étant attentif aux méfiances et peurs éventuelles.*

**13)** Dès le premier chapitre local, il faut clarifier les modes de procédures : date, périodicité, manière de dresser l'ordre du jour et des décisions, etc.

#### **4. Indications aux participants (Giovanni Salonia)**

- 1)** Ne prends pas part au chapitre avec l'intention de changer les autres : tu resterais déçu.
- 2)** Si tu es disposé et intéressé à mieux comprendre les frères, tu découvriras en eux des trésors auxquels tu ne t'attendais pas.
- 3)** Sois convaincu au-delà des différentes opinions que chaque frère cherche à contribuer à l'amélioration de la fraternité et à la recherche de la volonté de Dieu.
- 4)** Si une intervention te semble destructrice, essaie de mieux l'écouter : peut-être percevras-tu l'amertume de celui qui, encore déçu et blessé par des expériences antérieures, a peur de s'ouvrir de nouveau à l'espérance et à la confiance.

- 5) Si une intervention te semble hors de propos ou déplacée, essaie de mieux l'écouter : tous ne réussissent pas à exprimer sur le champ et clairement leur pensée, leur charisme personnel.
- 6) Aie à l'esprit que tu peux être en désaccord avec une intervention sans, pour cela, la bloquer ou la disqualifier.
- 7) Si tu as la sensation que pour toi la solution est claire et évidente, et si tu ne comprends pas pourquoi les autres ne s'en rendent pas compte, sache que la contribution de l'un, même excellente, a besoin de temps<sup>(65)</sup> pour rencontrer l'audience de tous. Cette attente est utile aussi pour toi : elle te donne la possibilité de te convertir à la patience et à la «ruminantion», qui sont nécessaires pour approfondir une idée ou une proposition.
- 8) Ne t'identifie pas avec tes propositions. Si tu te sens blessé parce que tes contributions n'ont pas été appréciées, rappelle-toi que tu peux parcourir le chemin de la désappropriation, qui conduit à la purification et à la libération intérieure.  
Si tu considères que la fraternité a besoin de ce que tu proposes, insiste avec sérénité, en te rappelant que, dans le cheminement fraternel, il est préférable de faire un pas ensemble que cent tout seul.
- 9) Plus la fraternité s'attarde à débattre une idée ou une proposition, plus grande est la possibilité qu'il s'en suive une acceptation convaincue d'abord, et une pleine collaboration ensuite dans la phase de mise en pratique.
- 10) Savoir rire de soi et de ses propositions, ne pas prendre trop au sérieux sa disponibilité et ses possibilités de « sauver le monde », est une qualité qui provient d'une saine estime de soi et d'un cheminement de pauvreté intérieure, elle porte à la sérénité intérieure et psychophysique.
- 11) Prendre la parole, dans une rencontre de fraternité, n'est pas tant un droit qui dérive de l'égalité de tous, qu'un devoir qui découle d'être tous frères, tous engagés dans un cheminement fraternel.
- 12) Le frère qui manifeste une difficulté, a besoin de recevoir le don de ta proximité et de ta compréhension, avant ta solution plus ou moins heureuse. Ne lui offre ton expérience et tes solutions qu'après l'avoir écouté jusqu'au bout et avoir partagé son état d'âme.
- 13) Si tu cherches à aider un frère et te rends compte qu'à tes paroles il répond sans cesse : « Si, mais ... », « Tu as raison, cependant ... », arrête-toi : vous évoluez sur deux routes parallèles.  
Si tu veux le rencontrer, change de route : peut-être attendait-il<sup>(66)</sup> seulement une réponse compréhensive, ou de te sentir proche en tant que frère, non pas comme... prédicateur.
- 14) Le but du chapitre est de créer une convergence d'intentions pour le prochain pas en avant dans le cheminement de la fraternité.

**15)** Si tu veux parler, rappelle-toi quelles qualités sont requises à l'émetteur :

- *sois clair* : évite les expressions générales et allusives ;
- *sois descriptif* : évite les évaluations, les interprétations, les « étiquettes » ;
- *sois personnel* : parle en ton nom, évite de recourir au « nous », à des citations d'auteurs, à des accusations.

Si tu veux parler du comportement d'autrui (par exemple dans la correction fraternelle), limite-toi à décrire les faits et puis à exprimer ton opinion, ta réaction ou, mieux encore, demande à l'intéressé s'il veut faire part des motivations et des intentions de son comportement.

**16)** Évite avec soin :

- de confondre les intentions avec les comportements ;
- de confondre le comportement avec la personne ;
- de donner des intentions au comportement d'autrui, et, plus grave, de donner une « étiquette » à un autre.

Rappelle-toi encore une fois qu'accuser, évaluer, juger, être dogmatique..., sont des comportements qui n'aident ni toi ni l'autre, et engendrent des spirales d'incompréhension. Par la loi des effets réciproques, déjà énoncée, une attitude en stimule une semblable. L'acceptation, à long terme, crée un climat de confiance et d'estime mutuel, tandis que le jugement de valeur provoque agressivité et fermeture défensive.

**17)** Quand tu écoutes l'autre :

- *ne l'interromps pas*, même s'il te semble qu'il s'égare ;
- *ne pense pas à la réponse* tant qu'il parle ;
- *sois sympathique* : écoute avec attention, intérêt, cherchant à(67) comprendre son point de vue, ses circuits mentaux, ses émotions ;
- *assure-toi*, surtout dans les situations difficiles et quand tu es troublé, *d'avoir bien compris* sa pensée : essaie, par exemple de redire à l'autre son message pour en avoir une confirmation (c'est un bon entraînement à l'écoute correcte).

**18)** Évite de faire le père spirituel, le professeur ou le psychologue : le chapitre local n'est pas le lieu adapté.

Ces types d'aide deviennent déplaisants et contre-productifs quand ils sont exercés en dehors de leur lieu et envers qui ne l'a pas demandé. En nous en gardant, nous évitons, en tant que frères, de nous impliquer de manière partisane.

**19)** Rappelle-toi que garder le secret sur ce qui est dit au chapitre est signe de sérieux de ta part et garantit un climat de confiance réciproque dans la fraternité.

## 5. Les tâches du secrétaire

Il est souhaitable que chaque chapitre local ait un frère qui assume la charge de secrétaire ou rédacteur du rapport. Si dans les petites fraternités on ne trouve personne pour assurer ce service, il peut être pris en charge exceptionnellement par le supérieur lui-même. Mais dans les fraternités plus grandes, les tâches de président et de modérateur devraient être distinctes de celle du secrétaire.

Les tâches du secrétaire sont :

- 1) *La préparation du chapitre local* en étroite collaboration avec le supérieur. C'est-à-dire avant tout la composition de l'ordre du jour, la préparation des documents nécessaires et du matériel de travail.
- 2) *La disposition du local* pour le chapitre local. (68)
- 3) *La rédaction du rapport* (procès-verbal), qui comprend les éléments suivants :
  - a. la liste des frères présents (ou éventuellement absents) au chapitre local ;
  - b. une brève description du déroulement du chapitre ;
  - c. les informations et communications importantes, d'intérêt pour tous ;
  - d. les sujets traités ;
  - e. la répartition des charges ;
  - f. les éventuelles décisions et accords pris ;
  - g. les sujets non traités et reportés.
- 4) *La lecture du rapport* du chapitre précédent, si elle est souhaitée par le chapitre (par exemple au cas où des accords pris doivent être revus).
- 5) *L'archivage des rapports de tous les chapitres*, de manière à ce qu'ils soient toujours disponibles et puissent être vus par les supérieurs compétents à l'occasion de leur visite.
- 6) *La communication écrite des décisions et accords pris au chapitre*. Cela, après entente avec le supérieur. C'est particulièrement important à l'égard de ceux qui n'ont pu être présents.
- 7) Dans plusieurs provinces, il est d'usage *d'envoyer les rapports à la curie provinciale* pour informer le ministre provincial.

## 6. Remarques quant à l'ordre du jour du chapitre local

- 1) Tous les membres de la fraternité doivent être invités à temps à communiquer leurs questions et leurs souhaits pour le chapitre programmé.(69)

- 2) L'ordre du jour doit être *porté à la connaissance* de tous les frères si possible quelques jours avant le chapitre, de manière à ce qu'ils puissent se préparer et s'organiser.
- 3) L'ordre du jour doit être *clair et bien disposé* ; les sujets à traiter ordonnés selon le contenu et l'importance.
- 4) Il est bon que l'ordre du jour *ne contienne pas trop de points*, parce que trop de matières provoquent hâte et excitation, à cause du manque de temps ;
  - empêchant une prise de position éclairée de la part de tous ;
  - empêchant l'approfondissement des matières elles-mêmes.
- 5) *La liste des sujets à traiter doit être intéressante* et ne prendre en considération que les problèmes vraiment importants pour la fraternité, non pas des évidences, autrement l'intérêt se perd.
- 6) *De nouveaux points ne doivent pas être insérés* dans l'ordre du jour durant le chapitre, sauf s'il s'agit de sujets vraiment importants qui ne peuvent être reportés. Dans ce cas encore il faudra expressément demander l'approbation du chapitre.
- 7) Les questions importantes proposées par des frères, qui n'ont pu être traitées à un chapitre à cause du manque de temps, devront figurer à l'ordre du jour du chapitre suivant, si possible au début.

## 7. Remarques quant au lieu du chapitre

- 1) L'idéal est de se disposer en cercle dans un local d'une dimension proportionnée au nombre des participants, de manière à ce que tous les frères puissent se voir et s'entendre facilement. La disposition n'est pas sans importance pour le déroulement sans entraves et la réussite du chapitre. Être assis en cercle facilite le dialogue et souligne le fait que tous ont les mêmes droits et le même poids.(70)
- 2) Il est souhaitable qu'il y ait une table ronde, ou que les tables soient disposées en cercle : être assis à table donne à beaucoup une sensation de poids et sécurité, et donc d'aise ; cela facilite la prise de notes, le travail sur des textes, comme aussi la mise à disposition de boissons, etc. Le local peut être décoré avec des fleurs. Rien ne doit empêcher toutefois de se voir et de se mouvoir librement.
- 3) Le local doit disposer d'un éclairage suffisant, mais attention à ne pas être gênés par d'éventuels reflets de lumière.
- 4) Que l'air soit bon et renouvelable au besoin durant la réunion.
- 5) La question des fumeurs devrait être résolue de manière satisfaisante pour tous avant le chapitre.
- 6) Avant que le chapitre ne commence, devraient être disponibles dans la salle les instruments et appareils nécessaires, comme papier, tableau, projecteur de diapos, rétroprojecteur. Il est conseillé de contrôler à l'avance si les appareils fonctionnent,

de manière à ce que durant le chapitre ne surviennent des distractions désagréables et des pertes de temps.

## **8. Remarques quant au moment et à la durée du chapitre**

- 1) Avec le temps, chaque fraternité se rendra compte du moment de la journée le plus favorable pour la célébration du chapitre, si c'est le matin, le midi ou le soir. Il est souhaitable que le chapitre soit toujours tenu, pour autant que ce soit possible, le même jour de la semaine et à la même heure.
- 2) La durée dépend en grande partie du nombre des participants, de la quantité et de la difficulté des questions à traiter, ainsi que de la fréquence des chapitres eux-mêmes. S'ils sont tenus régulièrement, bien préparés et organisés, une à deux heures doivent normalement suffire.<sup>(71)</sup>
- 3) Si une durée plus longue est prévue, il est conseillé de programmer une pause (avec possibilité d'un rafraîchissement).
- 4) À propos de la fréquence, le n° 142, 4 des Constitutions donne l'indication générale suivante : « On célébrera souvent le chapitre local au cours de l'année ». Chaque fraternité devra trouver son rythme. L'expérience enseigne toutefois que plus le chapitre est fréquent, plus il devient facile de parler ensemble des problèmes matériels et spirituels qui touchent à la vie capucine. L'intériorisation et les processus de psychologie de groupe deviennent plus efficaces si les participants se rencontrent régulièrement selon une périodicité raisonnable. Des fraternités se rencontrent chaque semaine avec grand profit spirituel.

## **9. La compétence juridique du chapitre local**

- 1) Nos Constitutions rénovées n'accordent aucune compétence juridique au chapitre local. Son autorité est plutôt de caractère moral. Il a avant tout une fonction de conseil. Les Constitutions y voient essentiellement un organe de développement de la vie fraternelle et spirituelle dans le cadre de la fraternité locale. Il y est question du chapitre en lien avec le « Gouvernement de la fraternité locale » (Const. 140-142). La fonction et la compétence juridique du chapitre local ne sont pas précisées dans nos Constitutions comme c'est le cas dans celles des Frères Mineurs Conventuels.
- 2) Tout ce qui est dit du chapitre s'inspire de l'idée-force de l'« obéissance par amour ». Au chapitre « se manifeste bien l'obéissance d'amour caractéristique de notre fraternité, par laquelle les frères se mettent au service les uns des autres. Là aussi peut s'exprimer la créativité de chacun et les dons personnels se déployer pour le bien de tous » (142,2).
- 3) Son rôle de conseil est ainsi décrit : « Le rôle du chapitre local, sous la direction du gardien, est d'affermir l'esprit fraternel, de<sup>(72)</sup> promouvoir le sens du bien commun chez tous les frères. Ce chapitre favorise aussi le dialogue en tout ce qui touche la

vie fraternelle : générosité dans la prière, fidélité à la pauvreté, encouragement fraternel pour la formation, recherche ensemble de la volonté de Dieu » (142,3).

- 4) Les supérieurs locaux sont expressément invités à demander le conseil des frères (142,5).
- 5) Les votes au chapitre local ont également un caractère consultatif (142,6). Il est toutefois conseillé d'atteindre une majorité « qualifiée » (2/3) quand il s'agit de questions importantes concernant la vie ordinaire de tous les frères. Cela parce que l'expérience enseigne que les réformes et les initiatives n'ont de possibilité de succès que si elles sont voulues et soutenues par la grande majorité des frères.
- 6) L'« obéissance d'amour » exige de tous les frères, des supérieurs comme de tous les autres membres de la fraternité, le service fraternel et le renoncement aux tendances et désirs égoïstes. Le chapitre n'est pas un organe de pouvoir. Il serait complètement contraire à l'esprit des Constitutions de voir dans le chapitre quelque chose qui ressemble à une « opposition » ou à un « syndicat » contre le supérieur local. Le supérieur local ne peut être obligé, par une décision du chapitre, à faire quoi que ce soit qu'il ne veuille. Refuser de justes souhaits et conseils du chapitre ne correspondrait pas, pour le supérieur, à l'« obéissance d'amour »<sup>12</sup>.(73)

---

<sup>12</sup> Cf J. BLEAU, *Le chapitre local* 113-132.

## Conclusion

Je vous offre ces « Expériences-Réflexions-Orientations » sur le chapitre comme un partage fraternel. Le destin et la réussite du chapitre dépendent en grande partie de la préparation et de la capacité du supérieur local à bien le préparer, à le mener de manière intéressante, malgré les difficultés et les expériences négatives. Il est, dès lors, non seulement souhaitable mais vraiment indispensable que les plus jeunes et nouveaux supérieurs soient préparés et instruits pour ce service pastoral à rendre aux frères. Dans l'élaboration de ce petit livret pratique, j'ai eu surtout à l'esprit mes frères qui ont la responsabilité des fraternités locales et provinciales.

Une organisation claire et sûre est importante pour la célébration du chapitre. Il y aurait sûrement un malentendu si toutes les fraternités voulaient constamment tenir leur chapitre sur le même modèle. Déjà dans le cadre d'une même fraternité du changement est souhaitable. Non seulement des aspects matériels, des questions « pratiques » devraient être traités, mais également des problèmes spirituels de fond de notre vie et activité de capucins.

La formation permanente des frères aussi devrait trouver un stimulant bien précis dans le chapitre local. Chaque fraternité a en fait ses propres caractéristiques et connaît le mieux ses lacunes et ses mérites. Pour ce motif, j'encourage chaque fraternité à chercher et à trouver la forme la plus adaptée pour elle de célébrer le chapitre. Est-il trop idéaliste de penser ainsi ? La saine pluriformité de la vie fraternelle et culturelle devrait justement se manifester au chapitre.(75)

Je me suis émerveillé et réjoui de voir le zèle de certains *ministres provinciaux* avec leurs *définiteurs* pour affronter les problèmes du chapitre local et pour le rendre fécond dans leur province. Convaincus de la nécessité et de la grâce du chapitre, ils ont réunis gardiens et vicaires afin de trouver ensemble des moyens et des formes adaptées pour que le chapitre local soit mieux conduit et plus fécond. Ils ont pu mettre ainsi à la disposition des fraternités locales des instruments pratiques de travail. Il faut espérer que l'exemple de ces ministres provinciaux et définiteurs soit imité dans d'autres provinces.

En aucune manière le chapitre ne résout tous les problèmes de la vie communautaire : il n'est pas un « remède miracle » qui guérit tout mal. Le chapitre est et demeure un « *moyen limité mais nécessaire* » (Raphaël Grolimund). Son importance ne doit cependant pas être minimisée.

Des frères anciens, qui ont connu d'autres époques, peuvent être témoins de la grâce et du progrès que l'introduction du chapitre local a apporté. Aux frères des fraternités locales il donne l'opportunité d'affronter des questions pratiques, des problèmes relationnels, et de leur chercher des solutions ; ce sont des problèmes et des questions dont tous sont responsables et à la solution desquels tous doivent apporter leur contribution. Le chapitre rend chacun plus conscient de ses relations avec la fraternité et contribue à l'intégration de tous. Il peut aider à résoudre des problèmes de tous genres, et pas seulement au niveau de l'organisation ; il contribue à faire comprendre et à vivre plus profondément le charisme de l'Ordre et ses valeurs fondamentales.(76)



## Annexe 1

### Dix normes pour la « correction fraternelle »<sup>13</sup>

1. La correction fraternelle doit être proposée à l'avance: une ou deux semaines avant d'avoir effectivement lieu. On ne doit en faire que trois ou quatre dans l'année. Et particulièrement à des moments importants, par exemple au milieu ou à la fin de l'année, de manière à évaluer le cheminement de la fraternité et de chacun, ou aussi lorsqu'un frère le demande, parce qu'il sent le besoin de se re-situer dans la fraternité, par exemple, ou bien se rend compte que la fraternité traverse des difficultés.
2. Durant la période de préparation, les frères s'efforcent de contempler l'action de Dieu en eux et dans les autres frères. Il est conseillé d'annoncer le moment de la correction fraternelle dans un climat de prière. Cet exercice suppose et en même temps renforce l'attitude contemplative fondamentale de la spiritualité franciscaine.
3. Dans les jours qui précèdent, chacun examine ses relations avec la fraternité et avec les frères. Ainsi que les relations de chacun des(79) autres frères avec lui-même, avec la fraternité et avec les autres frères. Dans cet examen peuvent être incluses les relations avec d'autres personnes proches de la fraternité : frères d'autres fraternités, parents, amis, etc. Ce qui ressort de cette contemplation est mis par écrit. Cela pour deux raisons : d'abord pour rendre la réunion plus facile en se servant de l'écrit comme aide-mémoire ; ensuite, afin d'éviter que l'opinion du premier qui parle n'influence la pensée des autres. Ainsi on obtient une perspective réelle de la contemplation de chacun, et l'ensemble constitue la contemplation de la fraternité. La répétition d'un même élément dans toutes ou quasi toutes les interventions, quand elles ont été préparées à l'avance et en silence devant le Seigneur, donne beaucoup plus de poids à l'opinion du groupe. Peu importe que nous ne réussissions pas à nous exprimer sur tout, l'essentiel est que ce que nous disions soit sincère, fruit de la contemplation de la vie de Dieu en chaque frère.
4. Au début de la réunion proprement dite, les frères se mettent dans un climat de prière par une prière plus formelle. On peut prendre une prière de François, improviser une prière spontanée, réciter une prière connue, en invoquant l'Esprit Saint. La fraternité se met en attitude fortement contemplative, cherchant à comprendre la volonté du Père dans les paroles de chaque frère. Afin d'entendre les merveilles que l'Esprit de Jésus a opérées en chacun des frères et dans la vie de la fraternité, on doit faire en sorte que le climat de prière demeure durant toute la réunion, rendant grâce continuellement au Père, demandant pardon, suppliant que l'Esprit se rende présent dans les cœurs. Ce climat de prière doit éliminer toute espèce d'agressivité, toute défense, tout mur de séparation. Il doit créer un

---

<sup>13</sup> Nous ne traitons pas ici de la correction fraternelle individuelle, de frère à frère, mais plutôt d'une correction fraternelle que l'on tente de faire dans le cadre du chapitre local ou d'une réunion similaire (cf Troisième partie, par. 7).

climat transparent et lumineux. Nous sommes à l'écoute de la Parole du Père, prêts à répondre.

5. Mettant en commun les réflexions et ce qui a été écrit antérieurement, on ne doit jamais mettre en discussion l'opinion des frères (nous sommes en fait en train d'écouter). On peut seulement demander les clarifications nécessaires si on ne comprend pas ce qu'un frère veut exprimer. Il ne faut pas se laisser entraîner à dialoguer, à répondre, à discuter. Nous sommes en prière. (80)
6. Les frères doivent être très concrets ; les théories sur la fraternité, le travail, la sainteté, la prière... n'ont pas leur place ici ; ce sont des faits dans lesquels nous avons vu (ou n'avons pas vu) le frère travailler, prier, dialoguer qui doivent être présentés ... En toutes choses voir les aspects positifs. S'il y a quelque chose de négatif, voir plutôt que c'est du positif qui n'a pas été fait.
7. On cherchera toujours à parler sans porter de jugement de valeur. On ne dira pas, par exemple, que telle attitude du frère a été bonne ou mauvaise, mais qu'elle m'a plu ou non, qu'elle m'a aidé ou dérangé ... Bien sûr, nous ferons toujours une certaine évaluation, mais en nous efforçant de nous laisser juger par l'Évangile. On exposera seulement les faits - disant toujours : « selon ma manière de voir » - et leur répercussion sur ma personne.
8. Au terme de la première réunion où chacun a parlé de lui, et des autres dans leurs relations mutuelles, on clôturera avec une prière spontanée. Puis, durant la semaine qui suit, chacun, toujours dans une attitude contemplative, d'écoute de la Parole du Père, réfléchit sur ce que la fraternité a dit, cherchant à formuler un jugement évangélique.
9. La semaine suivante se tient une autre réunion, où on cherche à donner un vrai jugement de valeur à la lumière de l'Évangile. Alors chacun pourra expliquer ses actes, pour faire connaître ses motivations aux autres. Il admettra les aspects négatifs qui ont été exprimés, comme aussi le positif que lui-même ne voulait pas reconnaître et que le Seigneur était en train de faire par lui. Cela suppose de prendre l'Évangile comme norme existentielle de vie, de se référer clairement à François, pour arriver, par un jugement de foi, aux attitudes que les frères et la fraternité comprennent qu'ils doivent prendre dans le futur.
10. La seconde réunion peut se terminer par un temps de prière où s'articulent l'action de grâce pour le bien issu de la réunion elle-même, la supplication afin que le Seigneur aide à réaliser les engagements pris, et un bon acte pénitentiel où le sacrement est le sceau de la parole contemplée.(81)
11. La méthode variera et sera enrichie par chaque fraternité qui l'utilise. Mais elle devra toujours inclure les éléments fondamentaux énoncés dans les pages précédentes. Les frères remarqueront comment la grâce de la fraternité croît par la communication de vie et de prière du frère mineur, dont nous avons cherché à découvrir quelques éléments.(82)

## Annexe II

### La « révision de vie » au cours du chapitre<sup>14</sup>

Est-il utile de dire que nous parlons de « notre » révision de vie, de la manière de la pratiquer dans nos fraternités, ou du moins dans les fraternités qui en font l'effort ?

D'autres méthodes existent : nous nous limitons ici à ce dont nous avons fait et faisons l'expérience. La meilleure révision de vie n'est pas celle qui observe un protocole mais celle qui aide à progresser. J'entrevois les exigences suivantes pour une bonne révision de vie :

1. *un nombre restreint de personnes*, parce que le grand nombre entrave presque toujours la communication personnelle ;
2. *un noyau de confiance* si les rapports sont de glace, si on ne réussit pas à créer un climat d'amitié, si on se sent supporté et jugé, la révision de vie est compromise dès le départ ;
3. *un groupe uni par un idéal* commun, ou au moins par une intention commune. Autrement il y manque un langage commun et on ne se comprend pas. Le groupe doit avoir un but à poursuivre, qui le projette dans l'action. Il est difficile qu'un groupe sans enthousiasme puisse faire révision de vie ;(83)
4. *un respect au moins implicite des lois de la vie de groupe*. J'en cite quelques-unes particulièrement importantes :
  - le respect sacré de la personne,
  - l'écoute attentive et humble de l'autre,
  - le respect des idées d'autrui,
  - le partage de ses propres idées, sans ambition de dominer ;
5. *la confrontation directe et indirecte avec la Parole de Dieu* : la révision de vie, est la recherche de la volonté de Dieu sur chacun de nous et dans le groupe. La volonté de Dieu est toujours implicite dans l'écoute humble et attentive de sa Parole ;
6. *une mentalité réaliste dans le groupe* : qu'il sache accueillir les problèmes dans leurs aspects positifs et négatifs sans faire de drame ;
7. *un esprit d'auto-critique constructive* : la révision de vie sert à construire, non à détruire ; elle doit être orientée vers l'optimisme constructif, plus que vers le pessimisme destructeur ;

---

<sup>14</sup> Centre missionnaire P. de Foucauld, Cuono

8. *la spontanéité* : sans spontanéité le groupe se raidit dans des schémas scolaires, le climat d'amitié est ruiné ; la spontanéité est fruit de la simplicité ; elle peut aussi être fruit de la volonté ;
9. *la proximité de la vie* : la révision de vie n'est pas une table ronde pour discuter de principes ; elle cherche des normes de comportement, vise à aborder des problèmes dans leur dimension existentielle et pratique.

En guise de synthèse de ce qui vient d'être développé, voici **sept règles** pour la mise en œuvre de la révision de vie :

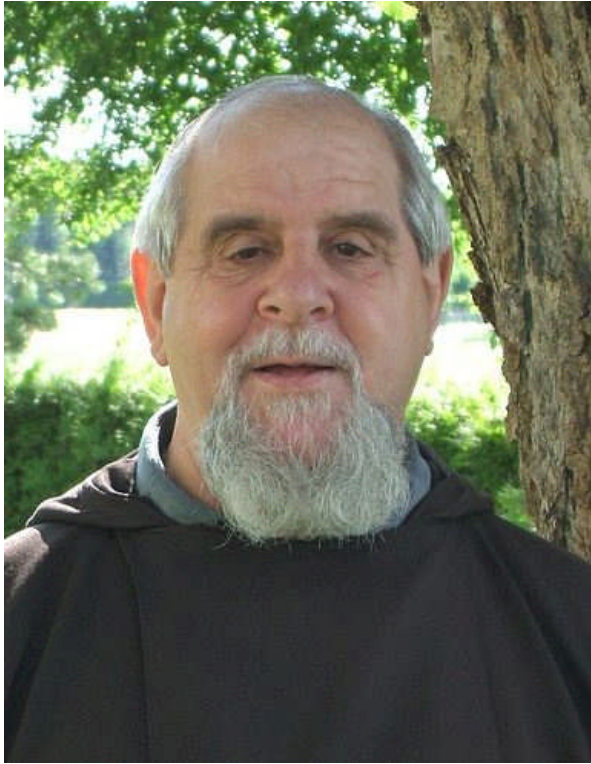
1. On ne part pas pour un voyage d'exploration sans un itinéraire de marche : la révision de vie passe logiquement par la confrontation avec la Parole de Dieu.<sup>(84)</sup>
2. Pour une ascension en cordée, le nombre doit être limité et la confiance doit régner. La révision de vie n'est pas possible si le groupe n'est pas constitué et si les tensions du moment sont trop fortes.
3. La chaleur de l'amitié favorise tout travail intérieur. La révision de vie rend en proportion de l'amitié qui règne dans le groupe. L'amitié profonde rend présente la lumière de Dieu : « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux ».
4. La spontanéité est un oxygène. La meilleure révision de vie est celle qui va de soi, de manière informelle. Il convient cependant parfois de provoquer la spontanéité. Pas besoin de beaucoup de fantaisie, plus le groupe est intime, plus c'est facile. Sans spontanéité le meilleur de la révision de vie est paralysé.
5. Le pessimisme est le ver le plus destructeur dans un groupe. Il faut le combattre afin de ne pas compromettre gravement la révision de vie. Celle-ci vise à construire, non à détruire. Le pessimisme de groupe a une grande influence sur les personnes ; tandis qu'on peut vaincre le pessimisme d'une personne, quand il gagne le groupe il pénètre en profondeur et fait d'énormes dégâts.
6. Ne faites pas de révision de vie sans préparation. Les choses improvisées n'ont pas les résultats de celles préparées ; même la révision spontanée est le fruit d'une préparation discrète, voire inaperçue.
7. Une roue ne tourne pas sans un pivot : La révision a besoin d'un responsable, formel ou informel. Sinon, souvent, le dialogue tourne à vide ou s'écarte des problèmes essentiels. Seule une autorité acceptée par le groupe peut ramener des évasions. Le responsable est encore nécessaire pour veiller à la charité ou écarter des voies dangereuses pour la charité.<sup>(85)</sup>

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	3
<b>Première Partie LE CHAPITRE LOCAL UNE NOUVEAUTÉ DANS L'ORDRE DES CAPUCINS</b> ...	5
1. Première description de la signification du chapitre local : Constitutions, n° 142 .....	5
2. Les fonctions concrètes attribuées au chapitre local.....	6
3. Affirmations des conseils pléniers de l'Ordre .....	6
4. Les raisons qui ont poussé l'Ordre à introduire le chapitre local dans notre législation	7
<b>Deuxième Partie EXPÉRIENCES ET DIFFICULTÉS</b> .....	10
1. Expériences de caractère général .....	10
2. Expériences positives .....	11
3. Les difficultés et leurs causes.....	13
<b>Troisième Partie SIGNIFICATION ET FONCTION DU CHAPITRE LOCAL</b> .....	16
1. Le chapitre, expression de notre charisme .....	16
2. L'importance du chapitre pour la vie de la fraternité.....	17
3. Le chapitre local, expression de « l'obéissance par amour » .....	18
4. Le chapitre, soutien pour diriger la fraternité.....	19
5. Le chapitre local, moyen de promotion de la formation permanente .....	20
6. Le chapitre local, moyen de promotion de la vie spirituelle des frères .....	21
7. Le chapitre local, moyen pour corriger les déficiences dans la fraternité.....	21
<b>Quatrième Partie CONDITIONS SPIRITUELLES FAVORABLES AU CHAPITRE LOCAL</b> .....	23
1. Ouverture spirituelle .....	23
2. Respect et acceptation mutuelle entre frères.....	23
3. Disponibilité à se rendre service mutuellement .....	24
4. Le chapitre local se nourrit de l'authentique dialogue fraternel .....	24
5. Le chapitre local a besoin de motivations profondes et d'une atmosphère sereine.....	25
<b>Cinquième Partie ÉLÉMENTS STRUCTURELS</b> .....	28
Avertissement .....	28
1. Commencement du chapitre local.....	28
2. Écoute communautaire de ce que Dieu veut nous dire .....	29
3. Évaluation des chapitres précédents – Informations .....	29
4. Discussion commune sur les nouveaux problèmes et tâches mis à l'ordre du jour du chapitre local .....	30
5. La clôture du chapitre .....	31
6. Mesures à prendre après le Chapitre local.....	32

Annexe : Autres modèles pour l'organisation des chapitres locaux .....	32
Sixième Partie LA DYNAMIQUE DU CHAPITRE LOCAL.....	35
1. Différents modèles et formes d'échange en chapitre local en fonction du sujet et du nombre de participants .....	35
2. Le rôle du supérieur local (gardien) dans le chapitre local. ....	37
3.A. Dix conseils au modérateur (Viktrizius Veith) .....	38
3.B. Suggestions pour l'animateur (Giovanni Salonia).....	39
4. Indications aux participants (Giovanni Salonia).....	41
5. Les tâches du secrétaire .....	44
6. Remarques quant à l'ordre du jour du chapitre local .....	44
7. Remarques quant au lieu du chapitre .....	45
8. Remarques quant au moment et à la durée du chapitre .....	46
9. La compétence juridique du chapitre local .....	46
Conclusion.....	48
Annexe 1 Dix normes pour la « correction fraternelle » .....	49
Annexe II La « révision de vie » au cours du chapitre .....	51

**Publication et diffusion par nos soins. août 1996**  
**APEF, Secrétariat, 32, rue Boissonade, 75014 Paris**



Viktrizius (Adolf) Veith, est né le 6 octobre 1934 à Bühl-Waldmatt (Allemagne). Entré chez les Capucins de la Province de Rhénanie-Westphalie en 1954, il est ordonné prêtre en 1960.

Envoyé à Rome poursuivre ses études à la Grégorienne, il soutiendra une thèse sur la sotériologie chez saint Bonaventure.

De 1966 à 1980, il enseigne la théologie dogmatique à Münster, maison d'études des frères capucins.

Ministre provincial en 1980, il est élu deux ans plus tard Définitiveur général. Dès 1983, il est Recteur du Collège international des Capucins à Rome jusqu'à son élection, en 1988, comme Vicaire général de l'Ordre.

Depuis 1994, il est de retour dans sa province.